Lutte contre la cybercriminalité

UN ENJEU DE SOUVERAINETÉ NATIONALE

Page 2



LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7854– JEUDI 28 MARS 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



18
RAMADHAN
1445

IFTAR : 19 : 11
IMSAK : 05 : 00

116 MORTS SUR LES ROUTES DEPUIS LE DÉBUT DU RAMADHAN

L'HÉCATOMBE !

La première quinzaine du mois de ramadhan a été sanglante pour les usagers de la route. Les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré 278 accidents ayant entraîné la mort de 116 personnes et causé des blessures à 411 autres, selon les chiffres annoncés, hier, par le commandant Samir Bouchehit, chargé d'information et de coordination routière au commandement de la Gendarmerie nationale.

Page 2



DOYEN DE LA PRESSE PRIVÉE

Le Jeune Indépendant souffle sa 34e bougie

Page 24

OPÉRA D'ALGER

Lounis Aït Menguellet, une flamme toujours intacte

Page 9

FIFA SERIES-2024

L'Algérie accrochée par l'Afrique du Sud (3-3)

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ACCIDENTS DOMESTIQUES DURANT LE RAMADHAN

Redoubler de vigilance, surtout avant le ftour

Les accidents domestiques constituent un problème de santé publique majeur. La sensibilisation, la prévention et la formation aux gestes de premiers secours sont les clés pour endiguer ce problème, qui s'aggrave d'année en année durant le mois de ramadhan, surtout dans les minutes qui précèdent la rupture du jeûne.

Chutes, blessures, brûlures, intoxications, les dangers domestiques sont nombreux et peuvent avoir des répercussions graves pouvant mener jusqu'au décès. Selon le bilan de la Protection civile de 2023, les accidents domestiques ont causé 5 475 morts et 713 032 blessés. Un chiffre alarmant qui met en lumière un problème de santé publique majeur, souvent négligé mais aux conséquences dramatiques.

Face à l'ampleur du phénomène, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Abderrezak Bouamra, a relevé l'importance de sensibiliser les acteurs de la santé publique ainsi que les parents sur les accidents domestiques. Il a ajouté que l'INSP a instauré, à cet effet, « un système de surveillance où tous les cas signalés sont enregistrés ».

S'exprimant à l'occasion de l'organisation d'une journée d'étude et d'information sur les accidents domestiques durant le mois de ramadhan, il a invité tous les citoyens à la prudence pour limiter la survenue des accidents domestiques les plus fréquents pendant ce mois sacré, comme les chutes, les blessures et les brûlures. Les statistiques montrent que la plupart des accidents de brûlure et de chute surviennent durant les minutes qui précèdent l'heure de la rupture du jeûne, et ce à cause de la précipitation. Il est ainsi conseillé d'essayer de préparer les tables tôt pour éviter le pire. Les familles doivent toujours surveiller les enfants, surtout quand la maman est occupée à préparer le repas. Il est aussi recommandé de leur réserver un espace de jeu loin de la cuisine et de toute source de feu, toujours avec la présence d'un adulte.

En outre, du fait que le risque de chute est accru après la rupture du jeûne, lorsque la fatigue se fait ressentir, il est conseillé de privilégier une douche à un bain et d'utiliser un tapis antidérapant dans la salle de bain, que cela soit devant le lavabo ou encore dans la baignoire ou la douche.

De son côté, le Dr Assia Lazazi Attig, médecin épidémiologiste à l'INSP, a indiqué que l'enquête menée en 2022 chez les enfants de 0 à 15 ans a démontré que plus d'un quart des accidents domestiques (28,7 %) sont des chutes. Les enfants, en raison de leur petite taille, de leur manque de coordination et de leur insatiable curiosité, sont particulièrement exposés. La cuisine et la salle de bain, avec leurs sols glissants, leurs ustensiles chauds et leurs produits ménagers dangereux, se transforment en de véritables terrains de jeux à risques. Un simple faux pas, un moment d'inattention, et la tragédie peut survenir.



Une hausse inquiétante.

LA CUISINE, L'ESPACE DE TOUS LES DANGERS

L'épidémiologiste a ajouté que les blessures (26,6 %) et les brûlures (12,1 %) constituent les autres types d'accidents domestiques les plus fréquents chez les enfants mais également pour leurs aînés.

Ainsi, les coupures avec des objets tranchants, les contusions dues à des chocs, les brûlures par contact avec des liquides chauds ou des flammes, les situations à risque ne manquent pas. Un couteau oublié sur la table, une poêle mal surveillée, une prise électrique non protégée, et la vie bascule en un instant, laissant des blessures physiques et psychologiques profondes.

Il est aussi recommandé aux personnes qui cuisinent d'éviter de porter à proximité du feu des vêtements faits avec des matières facilement inflammables, comme le nylon, le polyester et la soie, ou les vêtements avec des manches larges. Il s'agit aussi de faire très attention à la tabouna quand le feu est allumé. La tranche d'âge des enfants de moins de 5 ans est la plus vulnérable et la plus affectée par les accidents domestiques. Leur petite taille, leur développement moteur en cours et leur manque de discernement les rendent encore plus sensibles aux dangers de la maison. Un produit ménager ingéré par erreur, une chute dans les escaliers, un doigt coincé dans une porte, et l'insouciance de l'enfance se transforme en cauchemar pour les parents. Face à ce fléau, la prévention s'avère indispensable, a assuré le Dr Lazazi Attig, soulignant que des campagnes d'information, des brochures éducatives, des émissions télévisées et des articles dans la presse peuvent jouer un rôle important pour éveiller les consciences et diffuser les bonnes pratiques. Savoir comment réagir en cas de chute, de brûlure ou d'intoxication permet d'agir rapidement et efficacement avant l'arrivée des secours. Des formations et des ateliers de sensibilisation à destination des parents et des familles peuvent contribuer à limiter les dégâts et à sauver des vies. En outre, elle a ajouté qu'il est également essentiel d'aménager la maison pour minimiser les dangers. Des réflexes doivent être adoptés au quotidien, tels que celui d'éliminer les obstacles au sol, ranger les produits toxiques hors de portée des enfants, installer des barrières de sécurité et utiliser des tapis antidérapants. Des mesures qui peuvent faire toute la différence et sauver des vies.

Lors de cette journée d'étude, il a été souligné que la lutte contre les accidents domestiques est une responsabilité collective qui implique les parents, les familles, les institutions éducatives, les médias et les pouvoirs publics. C'est en conjuguant les efforts qu'il est possible de réduire considérablement le nombre de victimes et de faire de la maison un environnement plus sûr pour les enfants et leurs aînés.

Sihem Bounabi

116 MORTS SUR LES ROUTES DURANT LA PREMIÈRE QUINZAINE DU RAMADHAN

L'hécatombe !

LA PREMIÈRE quinzaine du mois de ramadhan a été sanglante pour les usagers de la route. Les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré 278 accidents de la route, entraînant la mort de 116 personnes et causant des blessures à 411 autres. C'est ce qu'a déclaré, hier, le commandant Samir Bouchehit, chargé d'information et de coordination routière au commandement de la Gendarmerie nationale.

Le représentant de la Gendarmerie nationale a souligné que l'excès de vitesse est la cause principale des accidents, ajouté aux manœuvres dangereuses et au manque de concentration au volant. Il a affirmé, en outre, que « les bus de transport de voyageurs et les véhicules de transport de marchandises sont à l'origine de la plupart de ces accidents ».

Rien ne semble arrêter l'hécatombe sur nos routes. Les accidents de la circulation, qui ne connaissent pas de répit durant toute l'année, enregistrent une hausse alarmante durant ce mois sacré. En comparaison avec la même période de l'année dernière, le nombre d'accidents a augmenté. L'excès de vitesse, le manque de sommeil, la fatigue, le stress et leur impact sur la conduite, la perte de concentration au volant, notamment durant les dernières heures précédant la rupture du jeûne, sont, entre autres, les causes de ces accidents en hausse.

Selon le commissaire divisionnaire chargé de la délégation nationale à la sécurité routière, Ahmed Naït El-Hocine, sept vies sont perdues en moyenne chaque jour en raison des accidents routiers depuis le début du mois de ramadhan. Lui aussi a mis en avant le facteur humain. Selon lui, 30 % des personnes impliquées dans des accidents de la route sont titulaires d'un permis de conduire de moins de deux ans, ce qui nécessite d'intensifier le programme de formation. La somnolence, l'imprudence et l'excès de vitesse sont aussi à l'origine de l'hécatombe, a-t-il également souligné.

Durant les quatre premiers jours du ramadhan, les services de sécurité ont enregistré le décès de 23 personnes. Le nombre des décès a connu une augmentation significative durant la deuxième semaine de ce mois. Pourtant, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées par les différents services de sécurité à l'occasion du mois sacré.

La Gendarmerie nationale mène, de son côté, une campagne de sensibilisation au cours de laquelle des recommandations sont émises à l'endroit des conducteurs. Ces derniers sont appelés à éviter l'excès de vitesse, les dépassements dangereux mais aussi la conduite en cas de fatigue et de manque de sommeil, compte tenu de leur impact sur la conduite.

Des dépliants sont également distribués, renfermant des conseils et des orientations pour une conduite sûre, notamment durant ce mois de ramadhan.

Face à cette situation alarmante, une révision à la hausse des amendes forfaitaires contre les contrevenants du code de la route, responsables en partie de ces drames sur les routes, est recommandée.

Lynda Louifi

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Un enjeu de souveraineté nationale

L'importance de prévenir et de contrer les cyberattaques et les différentes formes de menaces, ainsi que l'impératif de sécuriser les bases de données et les systèmes d'information ont été mis en avant, hier, lors d'une journée d'étude intitulée « La cybersécurité : réalité et défis »,organisée au siège de la Direction générale des douanes.

Une occasion d'évoquer les efforts consentis par les pouvoirs publics pour garantir la cybersécurité, mais aussi la nécessité de la renforcer.
Le directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, a souligné l'importance accordée par les autorités à la cybersécurité, affirmant que la mission de protection et de sécurisation de notre cyberespace est une responsabilité collective. « Elle exige l'implication de tous, du simple employé, qui doit être conscient des risques du cyberespace et respecter scrupuleusement les mesures appropriées lors de l'utilisation des technologies, aux responsables, en passant par les experts et les techniciens qui doivent veiller à la sécurité du cyberespace de nos institutions », a-t-il précisé.
La mission d'assurer cette cybersécurité repose, selon lui, « sur la valorisation du capital humain pour faire face aux défis cybernétiques, à travers la formation et l'acquisition de compétences pratiques pour contrer cette menace ». Il a également signalé la mobilisation de toutes les parties qui ont permis de faire face à d'éventuelles menaces. « Malgré les tentatives visant notre espace électronique national, la mobilisation de toutes les institutions spécialisées dans le domaine de la cybersécurité empêche la réalisation de cet objectif malveillant », a noté M. Balhouche.
Pour ce qui est de son secteur, il a jugé essentiel de « se concentrer sur la sécurité



Le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche.

des données numériques dans le domaine douanier et de la consolider par la cybersécurité ».
Cette journée intervient, a-t-il dit, au moment où les Douanes algériennes « s'efforcent de concrétiser la transformation numérique, à travers la mise en service d'un système d'information qui vise à faciliter et à sécuriser les données du commerce extérieur, garantissant ainsi l'activation de mécanismes de contrôle efficaces pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale ».
De son côté, le général Abdeslam Belghoul, directeur général de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information au ministère de la Défense nationale, a affirmé qu'« assurer la sécurisation du cyberespace national est l'un des enjeux de la souveraineté numérique du pays ».
Il a ajouté que, selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Algérie est classée 104 sur 180 pays. « Bien que le pays ne soit pas bien classé en matière de cybersécurité, on est en train de faire des efforts pour investir davantage dans ce sens », a indiqué le général Belghoul, soulignant que l'Agence de la sécurité des systèmes d'information « travaille pour l'élaboration d'une stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information », et ce en coordination avec les différents organismes concernés de l'Etat, en plus de l'accompagnement des structures de l'Etat dans la sécurisation de leurs systèmes d'information, ainsi que la riposte aux incidents cybernétiques à travers l'investigation, l'assistance et la sensibilisation de manière périodique.
Il a également rappelé la création du dispositif national de la sécurité des systèmes d'information en 2020, ce dernier étant un outil pour faire face au cyberattaques, placé auprès du ministère de la Défense nationale, comprenant un Conseil national de la sécurité des systèmes d'information chargé d'élaborer, d'approuver et d'orienter la stratégie nationale en matière de sécurité des systèmes d'information.

Rim Boukhari

PLUS D'UN MILLION DE VÉHICULES CONVERTIS À CE CARBURANT

Grand intérêt pour le GPL/c

LE GPL/C gagne du terrain. Le parc automobile national roulant au gaz de pétrole liquéfié carburant (GPL/c) a franchi le seuil d'un million de véhicules à la fin de 2023. La conversion des véhicules à ce carburant a permis une baisse significative de la consommation de l'essence, qui devrait baisser davantage si la cadence de conversion venait à être accélérée. Des recommandations sont émises dans ce sens.
Le programme national de développement du GPL/c semble donner ses résultats. Ils sont de plus en plus nombreux à opter pour la conversion des moteurs en GPL/c, avec une moyenne de conversion d'environ 100 000 véhicules par année. Cette tendance devrait se poursuivre les années à venir, bien que ce soient les véhicules de transport en commun, notamment, qui devraient être les plus ciblés par cette politique de conversion.
Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) a, dans un rapport consacré au développement de GPL/c et de GNC (gaz naturel comprimé) intitulé « Développement de GPL/c et de GNC en tant que leviers de la transition énergétique dans le secteur du transport en Algérie », fait un état des lieux quant à la demande sur ces carburants. Il a aussi émis des recommandations pour accélérer la conversion de véhicules en GPL/c. Selon le CEREFE, la demande sur le GPL/c n'a cessé de croître en Algérie depuis 2016, passant de 290 Ktep (kilotonne équivalent pétrole) en 2015 à plus de 1 800 Ktep en 2022.
Cette demande croissante a permis ainsi une baisse significative de la consommation de l'essence, passant de 4,4 millions de tonnes en 2015 à 3,3 millions de tonnes en 2022, soit des économies d'essence d'un peu plus d'un million de tonnes en 2022 par rapport à 2015. Soulignant que l'Algérie dispose d'un grand potentiel en matière de production de GPL/c et de GNC, le CEREFE a assuré que le développement de ces deux produits représente « la solution la mieux adaptée sur le plan tant économique, sanitaire qu'environnemental ». Il a, dans ce sens, préconisé la conversion des véhicules en GPL/c. Des recommandations ont été émises dans ce sens par le CEREFE.
Il s'agit notamment de doter tous les centres d'emplissage existants de moyens de distribution de GPL/c, de multiplier le nombre de ces centres à l'ensemble du pays, de renforcer la flotte de camions-citernes de transport de GPL/c pour assurer l'approvisionnement continu des stations-service, ainsi que d'augmenter le nombre de distributeurs de ce carburant au niveau des stations-service pour éliminer les longues files d'attente.
Le rapport a également appelé à encourager et soutenir la construction de stations-service dédiées exclusivement à la distribution de GPL/c, à examiner la suspension, voire la suppression progressive ou totale de la subvention dédiée à la conversion des véhicules automobiles au GPL/c et l'orienter vers la réalisation d'infrastructures de distribution de GPL/c, à encourager et à soutenir la fabrication locale des kits et des citernes de stockage du GPL/c. Le CEREFE a également préconisé la mise en place des mesures règlementaires et techniques permettant l'accès des véhicules équipés de kits GPL/C aux parkings souterrains et couverts, ainsi que l'introduction d'une clause spécifique dans les cahiers des charges réglementant les véhicules importés et ceux fabriqués localement, exigeant un quota de modèles équipés de kits GPL/c.
S'agissant du GNC, le commissariat a relevé que ce carburant n'a pas dépassé le stade expérimental, et ce malgré la réalisation d'un nombre non négligeable d'actions en faveur du développement de son utilisation comme carburant de véhicules automobiles.
Le CEREFE a exhorté l'adoption d'une stratégie devant conduire à l'accélération du processus de création de l'écosystème favorable au déploiement de GNC dans le secteur des transports.
Le CEREFE a, en outre, fait état de l'augmentation du nombre de véhicules roulant au GPL/c. Le parc automobile roulant au GPL/c a franchi le seuil d'un million de véhicules à la fin de 2023, selon le CEREFE, précisant qu'il comptait 850 000 véhicules au premier semestre 2023. Pour le commissariat, cette « croissance fulgurante » de l'utilisation du GPL/c intervient suite à l'augmentation du prix à la pompe de l'essence et du gasoil depuis 2016, mais aussi en raison de la subvention accordée pour la fourniture et l'installation des kits GPL/c.
S'agissant du prix du GPL/c, le CEREFE a affirmé que c'est le carburant le moins cher au monde, cédé aux utilisateurs à un tarif cinq fois moins cher que celui de l'essence et trois fois moins cher que celui du gasoil.

Lilia Aït Akli

COMMANDEMENT DES FORCES DE DÉFENSE AÉRIENNE DU TERRITOIRE

Chanegriha souligne «l'enjeu de la supériorité aérienne»

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, mardi, une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire. Une visite qui intervient dans le cadre de l'intérêt qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP aux conditions professionnelles et opérationnelles de ses personnels, a indiqué un communiqué le ministère de la Défense nationale (MDN).
Chanegriha qui était accompagné du général-major Abdelaziz Houam, Commandant des Forces de Défense aérienne du territoire, a prononcé une allocution d'orientation, suivie par les personnels des unités de cette Arme via visioconférence, à travers laquelle il a souligné l'importance que l'ANP accorde à la maîtrise de l'espace aérien, considéré comme un facteur décisif pour atteindre la supériorité aérienne et remporter les batailles modernes.
« Au sein de l'APNP, nous sommes pleinement conscients de l'importance de la mutation radicale de la nature et du théâtre des batailles modernes, où l'espace aérien occupe désormais, et sans conteste, les premiers rangs des opérations, et est ainsi devenu un critère opérationnel d'importance majeure et un facteur décisif capable de faire pencher la balance des guerres et pas seulement remporter les batailles», a-t-il affirmé, soulignant que celui qui contrôle l'espace aérien détient les facteurs et les conditions de la victoire. A présent, cet espace est l'environnement dans lequel nous devons enregistrer nos premières victoires en remportant le pari du développement et l'enjeu de la supériorité aérienne».
Chanegriha a souligné que «les personnels des Forces de Défense aérienne du territoire doivent veiller en permanence à la préparation et à l'optimisation de la disponibilité opérationnelle pour préserver l'intégrité de l'espace aérien national».
«Le Commandement, les cadres et les personnels des Forces de Défense aérienne du territoire, sont appelés à saisir l'ampleur de la responsabilité qui leur appartient, en assurant la préparation opérationnelle des unités, la surveillance rigoureuse de notre espace aérien et l'amélioration de la disponibilité opérationnelle des moyens mis à disposition», a-t-il soutenu.
«Il leur appartient également d'accorder à la formation et à la préparation au combat l'attention et le suivi qu'elles requièrent, afin de garantir une bonne adaptation aux exigences des technologies modernes et préparer une ressource humaine qualifiée et spécialisée, capable de faire face à toutes les éventualités possibles et d'assurer une défense sans faille de notre espace aérien», a ajouté le chef d'Etat-major de la l'ANP.
Chanegriha a suivi, ensuite, «avec une grande attention les interventions des cadres du Commandement de Défense aérienne du territoire et leur a donné des instructions et des orientations sur, notamment, la nécessité de poursuivre les efforts de préparation au combat avec toute la rigueur et le sérieux requis, afin de maintenir la disponibilité opérationnelle des unités au plus haut niveau».

S. N.



DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS

Aoun à l'écoute des opérateurs pharmaceutiques

LE MINISTRE de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu une délégation de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), conduite par son président Abdelouahed Kerrar, afin d'aborder certaines préoccupations liées à l'industrie pharmaceutique. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Le débat a porté principalement sur les problématiques liées à l'enregistrement des produits pharmaceutiques, l'allégement des procédures en vue d'améliorer l'accès aux médicaments dans les plus brefs délais. La promotion de la production locale de médicaments à haute valeur ajoutée, à l'instar de l'insuline et des médicaments anticancéreux en mode «Full Process» a également été aux centres des discussions, mardi, entre le ministre et les opérateurs économiques.

D'autre part, a été évoquée la nécessité de réviser les textes réglementaires afin de lever tous les obstacles auxquels font face les opérateurs pharmaceutiques, et de coordonner avec les autres secteurs ministériels concernés par la promotion de la production et de la distribution de certains médicaments, notamment les médicaments anticancéreux.

A l'issue de cette rencontre, le ministre a donné des instructions aux services ministériels concernés pour intensifier la coordination avec tous les acteurs. En outre, il a soulevé la nécessité pour les opérateurs pharmaceutiques d'adhérer aux efforts du ministère pour développer la numérisation du secteur et assurer la disponibilité des médicaments.

Il a aussi donné des directives afin d'organiser des rencontres et des journées de sensibilisation quant à la nécessaire adhésion à la démarche adoptée pour développer le secteur de la production pharmaceutique et garantir une disponibilité continue pour répondre aux besoins des patients.

Plusieurs mesures concrètes ont déjà été mises en place par la tutelle tels la création d'un groupe de travail mixte pour la simplification des procédures d'enregistrement des médicaments et le lancement d'un programme de soutien à la production locale de médicaments à haute valeur ajoutée. Il convient de noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de développement du secteur pharmaceutique national. Cette stratégie vise à Réduire la dépendance du pays aux importations de médicaments et renforcer la souveraineté sanitaire de l'Algérie.

S. B.

REMÉDIATION SCOLAIRE PENDANT LES VACANCES

Les écoles ouvertes aux élèves des classes d'examen

Durant cette première semaine de vacances scolaires, les établissements, tous paliers confondus, ont ouvert leurs portes pour dispenser des cours de soutien au profit des élèves en difficulté, tel que recommandé par le ministère de l'Education nationale dans sa circulaire.

A travers cette circulaire, le département de Abdelhakim Belabed a appelé l'ensemble des établissements scolaires à ouvrir leurs portes pendant la première semaine de vacances aux élèves, et ce pour une révision générale ainsi que des cours de soutien et de rattrapage. Un planning a été mis en place par les différents établissements. Les cours sont programmés les matinées seulement. Tous les élèves en classes d'examen peuvent en bénéficier.

Des mathématiques à la physique, en passant par les sciences et les langues, toutes les matières essentielles sont concernées. Ces cours ne sont pas obligatoires. Ainsi, l'afflux des élèves vers les établissements scolaires diffère d'un établissement à un autre. Il convient de noter qu'un «engouement» considérable des élèves pour cette initiative avait été observé au cours des années précédentes. Une démarche très appréciée par les élèves et leurs parents. «C'est une occasion pour moi de revoir avec mon enseignante quelques notions que je n'ai pas vraiment saisies durant le deuxième trimestre», a témoigné Amira, candidate au baccalauréat, ajoutant que les horaires de ces cours lui conviennent parfaitement, d'autant plus qu'ils ne sont pas programmés au même moment que les cours de soutien qu'elle suit chez le privé. Pour Asma, ces cours de soutien sont programmés au bon moment, car sa fille qui doit passer son BEM cette année souffre de nombreuses lacunes, notamment, dans les mathématiques.



Des cours de soutien pour les élèves en difficulté.

«Ces cours vont lui servir de révision, et au lieu qu'elle le fasse seule à la maison, elle est encadrée par son enseignant», s'est-elle réjouie.

Ainsi, pour assurer un niveau scolaire homogène parmi les élèves et leur donner des opportunités de réussite, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, avait récemment insisté, dans une instruction adressée aux directeurs de l'éducation de wilaya, sur la nécessité d'ouvrir les établissements scolaires aux élèves pendant la première semaine des vacances de printemps pour leur permettre de suivre les cours de soutien et de révision programmés, et ce afin d'améliorer leurs acquis scolaires et leur niveau. Il a, à cet effet, demandé de prendre des mesures essentielles pour l'organisation de ces cours de soutien pédagogique au profit des élèves des classes de quatrième année moyenne et de troisième année secondaire qui souhaiteraient bénéficier de cours de soutien, et ce durant la période du dimanche 24 mars jusqu'au jeudi 28 mars.

Ces cours de soutien, encadrés par les enseignants assurant les matières concernées, constituent une opportunité pour les élèves, qui s'apprêtent à passer les examens nationaux, pour combler leurs lacunes dans différentes matières, notamment les matières fondamentales. Le suivi de ces cours reste, toutefois, au choix.

Un programme a été tracé de sorte à ce que les cours de soutien soient organisés particulièrement pour les matières essentielles et les langues dans le cycle moyen et les matières essentielles pour les filières de troisième année de l'enseignement secondaire général et technologique.

Le ministère de l'Education vise aussi, à travers cette démarche, à lutter contre les cours particuliers organisés en dehors des établissements scolaires et qui, souvent, sont organisés dans des conditions ne répondant à aucune norme pédagogique.

C'est la raison pour laquelle ces heures supplémentaires sont dispensées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de soutien scolaire.

Cependant, le coût de ces «heures supplémentaires» est jugé «insuffisant», qui pose problème. Les syndicats proposent une revalorisation à 1 000 DA l'heure pour faire adhérer les enseignants à ce programme. Il convient de noter que l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) aura lieu du lundi 3 juin au mercredi 5 juin 2024, tandis que l'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire se déroulera du dimanche 9 juin au jeudi 13 juin 2024.

La commission centrale pour la préparation des examens nationaux, faut-il le souligner, a entamé son travail dimanche 24 mars. Elle profitera des vacances pour s'enquérir de la préparation et de la disponibilité à temps de ces infrastructures pour les examens nationaux.

Lynda Louifi

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ

Cap sur la numérisation

LA PRISE en charge optimale des patients dans les établissements publics de santé (EPS) passe inéluctablement par la numérisation de l'ensemble des services, dont ceux chargés d'assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques. C'est qu'a indiqué le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi.

La nécessité d'accélérer la modernisation de la gestion des établissements de santé a été mise en relief par M. Saïhi à l'ouverture de la journée d'étude, sous le thème «La gestion des produits pharmaceutiques au sein des établissements publics de santé : modernisation de la gestion de la pharmacie hospitalière et contrôle du circuit des produits pharmaceutiques dans les établissements publics de santé», mardi dernier à Alger.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de mettre en place des «cellules de veille» dans tous les hôpitaux afin de détecter d'éventuelles ruptures de stock de médicaments et de déployer tous les efforts nécessaires pour garantir la disponibilité des médicaments dont les patients ont besoin.

Il a également insisté sur la mise en place d'une plate-forme numérique interne au niveau de chaque établissement hospitalier public, permettant ainsi à tous les services, y compris les services de pharmacie hospitalière, de travailler en synergie pour une meilleure prise en charge du patient.

Cette plate-forme contribuerait, à titre d'exemple, à partager les informations relatives à la prescription et à la dispensation des médicaments, à suivre la consommation des médicaments, à détecter les interactions médicamenteuses et à alerter les médecins en cas de contre-indications.

M. Saïhi a également insisté sur la mise en place de cellules de veille afin de détecter les ruptures de stock en amont et de lancer des appels d'offres pour garantir la disponibilité des médicaments nécessaires aux patients. La numérisation permettra aussi de mieux gérer les stocks et d'affiner les commandes en fonction des besoins réels. Le ministre a relevé l'importance que revêt le service de pharmacie hospitalière dans chaque EPS, affirmant que «la modernisation de la Pharmacie centrale des hôpitaux et l'adoption du bon de commande électronique ont permis de maîtriser les coûts et les stocks de médicaments, mais aussi d'éliminer le problème des médicaments périmés et de lutter contre le gaspillage».

De leur côté, des responsables de plusieurs établissements publics hospitaliers de différentes wilayas se sont félicités des moyens numériques modernes mis à leur disposition, adoptés dans la gestion des services de la pharmacie hospitalière au sein de leurs établissements pour assurer une meilleure prise en charge des patients.

Pour sa part, le directeur général de la PCH, Samir Ferhat, a précisé que cette dernière assure l'approvisionnement en médicaments de 637 EPH, dont 16 hôpitaux universitaires, et détient 98 % du marché hospitalier national.

Selon lui, pour moderniser la gestion de la PCH, la situation exige l'intégration des technologies de pointe, telles que l'automatisation des processus et l'intelligence artificielle pour l'analyse des données, des prévisions et des besoins. Il a récemment révélé, dans ce sens, qu'un projet assujetti à un cahier des charges est au niveau de la direction de l'informatique de la PCH pour permettre la surveillance des niveaux de stock, la régulation entre les hôpitaux et l'intégration de bons de commande électroniques, déjà opérationnel dans 633 hôpitaux.

La mise en place du bon de commande électronique offre de nombreux avantages dont l'amélioration de la traçabilité des produits pharmaceutiques et une meilleure gestion des stocks du fait que cela permet de suivre les stocks en temps réel et de les gérer de manière optimale. Conçu en tant qu'outil essentiel pour une gestion efficiente, il permet aussi de suivre les dépenses en temps réel et d'éviter les surstocks et les ruptures de stock. Le suivi informatisé des stocks permet également d'identifier les médicaments dont la date de péremption est proche et de les écouler en priorité. Cela permettra ainsi d'améliorer la coordination entre les services, d'assurer la disponibilité des médicaments, de lutter contre le gaspillage et d'offrir une meilleure prise en charge aux patients.

Sihem Bounabi

L'Arrêt et la Prédestination

Croire en l'Arrêt divin (al-qadâ') et en la Prédestination divine (al-qadar) est un des éléments du dogme musulman, ayant pour base la foi en Allah - exalté soit-il -, en la connaissance juste de Son Entité et de Ses Noms, et en l'affirmation de Ses Attributs de perfection obligatoires.

Ainsi, Allah - exalté soit-il - est par essence Omniscient, Tout-Puissant et Sa Volonté règne partout et est toujours présente. Il l'exerce comme Il veut en toute liberté.

La foi en l'Arrêt et la Prédestination se fonde sur ces Attributs divins, et on peut dire que cet élément du dogme vient compléter la foi en Allah et en Ses Attributs. Elle est l'expression du rayonnement de la Vérité divine.

La Science d'Allah - exalté soit-il - embrasse toute chose, et Allah - exalté soit-il - a écrit selon Sa Science les destinées.

Allah - exalté soit-il - dit : **« Il n'est pas un atome sur terre ou dans le ciel qui puisse échapper à Allah, point d'être plus petit ou plus grand, sans qu'il ne soit (déjà) pré-écrit dans un Livre probant. »** Sourate 10, « Jonas », verset 61.

C'est dans les **« pages »** de ce Livre qui nous est caché, et dont seul Allah connaît la vraie nature et l'emplacement, qu'est écrit la destinée de toutes choses et leur aboutissement, soit dans le malheur, soit dans la félicité.

Mais hélas ! Il ne nous est pas possible de connaître tous ces secrets ? Un sage poète a dit : *« Le monde de l'inconnu est un livre / Que le Maître des univers a mis à l'abri des regards/ Les gens ne voient de tout cela que la page du présent / L'une après l'autre ! »*

Définitions des termes

L'Arrêt (al-qada') et la Prédestination (al-qadar) ont chacun un sens particulier.

Sens de l'Arrêt (al-qadâ') - C'est la Science d'Allah - exalté soit-il - concernant ce que deviendront les créatures dans l'avenir. Donc, cet élément est en rapport avec l'Attribut : la « Science ».

Sens de la Prédestination (al-qadar) - C'est la réalisation des choses par Allah conformément à Sa Science et Sa Volonté. Certains savants ont donné la même définition aux deux termes, les considérant synonymes. Ce qui nous importe, c'est que nous déduisons que l'Arrêt et la Prédestination se rattachent aux Attributs divins : la Science (al 'ilm), la Volonté (al-irâda) et La Puissance (al-qoudra). -

Dans quel domaine sommes-nous contraints ?

Il y a des choses qui surviennent selon le Vouloir d'Allah - exalté soit-il - et selon Sa puissance. Elles s'imposent aux gens bon gré ou mal gré, consciemment ou inconsciemment. C'est ainsi que la raison et son degré d'intelligence ou d'idiotie ; que le caractère à tendance calme ou violente ; que les corps grands ou petits, beaux ou laids ; que la personnalité de l'individu extravertie ou renfermée ; que l'époque de naissance d'une personne, le lieu où elle vit, le milieu où elle grandit, l'identité de ses deux géniteurs, sa durée de vie et son agonie, sa richesse et sa pauvreté ; tout cela et ce qui est similaire, échappent à l'homme. C'est la Prédestination qui donne existence à tout cela, car ce qu'Allah - exalté soit-il - veut se réalise conformément à Sa Volonté par Sa Toute-Puissance. Personne n'est tenu responsable en la matière et n'est à blâmer.

Tous ses aspects sont au-dessus de nos forces et ne nous sont pas accessibles. C'est dans ce contexte qu'Allah - exalté soit-il - dit : **«Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et choisit ce qu'Il veut. Il ne leur a jamais appartenu de choisir. Gloire et Pureté à Allah de ce qu'ils Lui associent !»** Sourate 28, « Le Récit », verset 68.

Les Textes de la Loi révélée et leurs indications (ad-dalâla), ainsi que les preuves rationnelles, s'accordent pour signifier l'obligation de croire en cette sorte de Prédestination.

Dans cette catégorie de Prédestination sont inclus les malheurs qui frappent la personne même, sa fortune ou sa progéniture, comme les maladies et les calamités. A partir du moment où l'individu a fait tout son possible pour s'en prémunir et a pris toutes les précautions nécessaires conformément aux Directives d'Allah - exalté soit-il -, s'il lui arrive un malheur quelconque, qu'il sache que ce qui l'a affecté provient d'une Prédestination et d'un Décret contre lesquels il ne peut rien, et qu'il ne peut absolument pas fuir. Il doit les accepter avec soumission et se remettre totalement à la Sagesse d'Allah - exalté soit-il -. Il doit savoir que ce qui l'a atteint ne pouvait pas le manquer et que ce qui l'a manqué ne pouvait pas l'atteindre.

Le Prophète d'Allah - exalté soit-il - a dit : *«Sache que si toute la nation s'unissait pour te faire quelque bien, elle ne pourrait te faire que le bien qu'Allah a déjà écrit pour toi ; si elle s'unissait pour te faire quelque mal, elle ne pourrait te faire que le mal que Allah a déjà écrit contre toi !»* (Rapporté par at-Tirmidhî et jugé authentique).

Allah - exalté soit-il - dit : **« Si Allah t'afflige d'un malheur, quel autre que Lui pourra y mettre fin ? Si c'est un bien qu'Il t'envoie, nul ne saurait s'y opposer, car Il est capable de tout !»** Sourate 6, « Les bestiaux », verset 17

Allah - exalté soit-il – dit : « Disleur : **« Rien ne peut nous atteindre que Allah n'ait déjà décrété. C'est Lui notre Seigneur-Protecteur, et c'est à Allah que doivent s'en remettre les croyants»** Sourate 9, « Le repentir », verset 51. Domaine du libre-arbitre

Quant à la seconde catégorie des choses afférentes au Décret et à la Prédestination, elle concerne les actes volontairement et consciemment accomplis. L'homme entreprend ces actions tout en étant conscient de sa liberté et de son emprise sur ce qu'il fait. Il sent l'indépendance de sa volonté et de sa capacité dans leur réalisation. Ce sentiment, en soi, est une preuve suffisante de sa liberté.

(Suivra)

Les 40 NAWAWIYA

HADITH 19 - L'AIDE D'ALLAH ET SA PROTECTION

Abd Allah ibn Abbâs (que Dieu l'agrée) a dit :

J'étais [un jour] derrière le Prophète 'paix et bénédiction sur lui) et il me dit :

« Ô jeune homme, je vais t'enseigner quelques préceptes. Garde Dieu, Dieu te gardera. Garde Dieu, tu le trouveras devant toi. Quand tu as une demande à adresser, adresse-la à Dieu. Quand tu cherches de l'aide, demande-le à Dieu. Sache le, si la communauté se réunissait pour t'être utile, f ses membres | ne te seraient utiles que par quelque chose que Dieu aurait écrit en ta faveur. Et s'ils se réunissaient pour te causer dommage, ils ne te causeraient dommage que par quelque chose que Dieu aurait écrit à ton encontre, les calâmes fussent-ils relevés et les feuillets secs ».

Selon une version autre que celle rapportée par at-Tirmidhî, il y a ceci *: « Garde Dieu, tu Le trouveras devant toi. Connais Dieu dans les moments d'aisance, Il te connaîtra dans les moments de détresse. Sache que rien de ce qui doit te manquer ne saurait t'atteindre et rien de ce qui doit t'atteindre ne saurait te manquer. Sache que le secours vient après la patience, la délivrance suit la détresse et le mésaise de plus d'aise s'accompagne ».*

La première version est authentique : c'est un Hadîth rapporté par al-Tirmidhî (n° 2635), Ahmad (1/393), (1/307), al Hâkim (3/541-542), Ibn as-Sunnî dans *Amal a lyawm wa-l-layla*, al Baghawî dans *Sharh as-sunna* (2/123), al Ajurrî dans *Ash-shari'a* (198-190), ash-Shajrî dans *Al amâl* (2/194-19$), Ibn al Jawzî dans *Zâd al masîr* (8/292), al Muttaqî dans *Al kanz* (5691, 43435), Abu Na'îm dans *Al hilya* (1/314).

La deuxième version est d'une faible autorité canonique -da'if- : c'est une tradition rapportée para Hâkim (3/542), al-Tabrânî dans *Al kabîr* (/1/178-223). Al 'Uqaylî dans *Ad-du'afâ* (3/1437). Al Bayhaqî dans *Al adâb* (1073). Al-Tabrânî dans *Ad-du'â* (41). Dans sa chaîne -isnad- il y a Îsâ ibn Muhammd al Qurashî, Abu Hâtim dit de lui qu'il n'a pas une forte autorité canonique.

COMMENTAIRE

Les paroles d'Ibn 'Âbbâs « J'étais derrière le Prophète (paix et bénédiction sur lui)» supposent qu'il était derrière lui en croupe sur sa monture, ou il marchait simplement derrière lui, peu importe, l'essentiel est qu'il lui a fait cette grande recommandation.

« Je vais t'enseigner quelques l'intention d'Ibn 'Abbâs vers ce qui va être dit par la suite.

«Préceptes » : Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a commencé ainsi par attirer

Le premier précepte : « Garde Dieu » c'est à dire : Garde Ses limites Ses lois en accomplissant Ses ordres et en évitant Ses interdits.

Le deuxième précepte : « Il te gardera » ceci dit, II te gardera dans ta religion, ta famille, tes biens et ta personne, car Dieu rétribue les bel-agissants en fonction de leur bel-agir. Cela sous-entend que celui qui ne garde pas les limites sacrées de Dieu et Ses injonctions ne mérite pas d'être gardé par Lui -Puissant et Majestueux.

Le troisième précepte : « Quand tu as une demande à adresser, adresse-la à Dieu » : Quand tu as besoin de quelque chose, demande-la à Dieu et ne demande rien aux créatures. Et si tu as adressé une demande à une créature dans ce qu'elle est capable de faire, sache que ce n'est qu'une cause parmi d'autres, le vrai causateur est en fait Dieu -Puissant et Majestueux-, appuie-toi entièrement sur Lui.

Le quatrième précepte : « Quand tu cherches de l'aide, demande-la à Dieu » : Quand tu veux de l'aide, ne la demande qu'à Dieu, c'est Lui qui tient dans Sa Main le royaume des cieux et de la terre. Si tu es sincère dans ta recherche de l'aide auprès de Lui et tu t'en remets à Lui, il t'aidera. Quand tu demandes de l'aide à une créature, dans ce qu'elle est capable de faire, aie la conviction que ce n'est qu'une cause, et que c'est Dieu qui l'a mis à ton service.

Le cinquième précepte : « Sache-le, si la communauté se réunissait pour t'être utile, [ses membres ne te seraient utiles que par quelque chose que Dieu aurait écrit en ta faveur » : Si la communauté entière, de son début jusqu'à sa fin, se réunissait pour t'être utile, ses membres ne te seraient utiles que par quelque chose que Dieu aurait écrit en ta faveur.

En vérité, l'utilité des créatures dont bénéficie l'homme provient de Dieu, c'est Dieu qui l'a écrite pour toi. Cela nous incite à s'appuyer sur Dieu le Très-Haut et que les membres de la communauté ne nous apportent un bien que par la permission de Dieu Puissant et Majestueux.

Le sixième précepte : « Et s'ils se réunissaient pour te causer dommage, ils ne te causeraient dommage que par quelque chose que Dieu aurait écrit à ton encontre ».

En effet, quand quelqu'un te fait du mal, sache que c'est Dieu qui l'a écrit pour toi, accepte donc le Décret de Dieu, et nul grief si tu essaies de repousser le mal de toi, car Dieu a dit **: { La rétribution d'une action mauvaise l'égalera en mauvaiseté }**. Coran 42,40.

Le septième précepte : « Les calâmes furent-ils relevés et les feuillets secs » : Ce que Dieu a écrit est déjà fini, les plumes du Décret sont déjà relevées, l'encre des plumes sur les pages du Décret sont déjà secs et il n'y aura pas de changement aux paroles de Dieu. Dans l'autre version, il y a ceci : «Connais Dieu dans les moments d'aisance, II te connaîtra dans les moments de détresse», c'est à dire : Acquitte-toi du droit de Dieu quand tu es en situation d'aisance tels qu'une bonne santé et des biens en abondance, «II te connaîtra dans les moments de détresse» : quand la santé se dégrade et la fortune disparaît et que tu as besoin de Dieu, II te connaîtra en vertu des œuvres salutaires que tu as faites, œuvres par lesquelles tu as connu Dieu -Puissant et Majestueux- « Sache que rien de ce qui doit te manquer ne saurait l'atteindre et rien de ce qui doit l'atteindre ne saurait te manquer » : Ce que Dieu le Très-haut a décrété qu'il t'arrivera ne te manquera pas, mais il t'arrivera immanquablement car Dieu l'a décrété. En revanche, ce que Dieu a écrit qu'il te manquera ne t'atteindra jamais. Le décret revient à Dieu dans sa totalité.

Cela pousse désormais l'homme à s'en remettre entièrement à son Seigneur. « Sache que le secours vient après la patience » : Dans cette phrase, il y a incitation à la patience, car puisque le secours est lié à la patience, l'homme fera preuve de patience pour jouir par la suite du secours. « La délivrance suit la détresse et le mésaise de plus d'aise s'accompagne » : La délivrance c'est la dissipation du mal et du chagrin, Dieu le Très-Haut a répété cette dernière phrase dans la sourate L'Epanouissement : **{ Assurément le mésaise de plus d'aise s'accompagne, le mésaise de plus d'aise s'accompagne }**.Coran 94,5-6

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Il convient de préciser par ailleurs que les raisons de la Révélation du Saint Coran sont au nombre de deux à savoir :

• La première est qu'Il est le miracle attestant de la sincérité et de la droiture du Messager de Dieu quant à Sa mission auprès des hommes et de ce qu'Il leur disait au sujet du Seigneur.

• A cet effet, Dieu l'a révélé, dans Son style, avec Ses significations, Ses règles de législation et Ses connaissances, des éléments prouvant Son inimitabilité. A noter dans ce contexte, qu'avant la venue du Saint Prophète Salut Divin Sur Lui, les miracles des Prophètes étaient matériels et sensibles ; ils n'obéissaient à aucune rationalité. Ils laissaient libre cours à toute sorte de réflexions et de méditation. En outre, ces miracles étaient éphémères et limités dans le temps et dans l'espace, et ce dans la mesure où les Messages de ces Prophètes n'étaient pas destinés à toute l'humanité et n'avaient guère un caractère ni universel ni éternel.

• La deuxième raison pour laquelle a été révélé le Saint Coran, est qu'il soit jusqu'à la fin des temps, pour les hommes (humains et Djinns compris), une source de guidance et d'orientation et une référence en matière de législation et de règles juridiques dont l'observance loyale assure à tous, le bien être physique et moral et reste de nature à faire régner entre les hommes, dans le monde d'ici-bas un climat de fraternité et de justice selon la devise : « Tous pour un et un pour Tous » et dans l'Au-delà à garantir l'agrément du Seigneur.

Il est par conséquent indispensable de s'imprégner du caractère inimitable du Saint Coran et surtout du fait qu'il s'agit de la Révélation du Seigneur Allah le Miséricordieux. Elle renferme ainsi en elle-même l'impératif divin ordonnant de prendre ce Livre céleste, comme guide et de mettre en pratique ses directives. Dieu dit à ce sujet : « Nous avons fait descendre vers Toi le Livre avec la Vérité, pour que Tu juges entre les hommes selon ce que Dieu T'a appris. » (Sourate dite « Les Femmes » Verset 105).

Sans aucune équivoque, le Saint Coran représente pour les musulmans, la base de la religion et de la législation, au point que cela est devenu une des choses qu'on doit nécessairement connaître. Il n'y a point de différences pour eux, entre une époque et une autre, ou entre un territoire et un autre. Il reste l'argument global et universel de Dieu entre les hommes en tous temps et en tous lieux, de par Ses croyances, Ses règles juridiques et Son éthique ; l'inimitabilité, la pérennité et l'universalité, restant quand bien même les caractéristiques de base. Celui qui prétend cependant, que le Saint Coran n'est un argument que pour une époque particulière ou, destiné à un peuple donné, ignore tout des nobles dimensions de l'Islam.

Avec plus de détails, nous pouvons dire que le Saint Coran contient, outre les récits des anciens, les avertissements et les mises en garde, de même que les promesses et les menaces selon qu'il s'agit bien entendu de gens pervers, mécréants, ou d'hommes vertueux :

Le Professeur M. Youssef Mroué, dans son livre : « Les histoires naturelles dans le Coran » a pu relever les différentes branches scientifiques qu'a mentionnées le Saint Coran suivant ce tableau :

Disciplines	Nombre de Versets
Mathématiques	61
Physique	264
Physique nucléaire	05
Chimie	29
Relativité	62
Astronomie	111
Hydrologie	14
Zoologie	12
Agronomie et Botanique	21
Biologie	36
Géophysique	73
Ethnologie	10
Géologie	20
Cosmogonie(1)et Cosmologie(2)	36
Climatologie	20

(1) Théorie de la formation de l'univers.
(2) Etude des lois générales qui gouvernent l'univers.

• Les croyances auxquelles est tenu de croire le musulman, telles la foi en Dieu, Gloire à Lui Seul, en Ses Anges, en Ses Livres, en Ses Prophètes, à la Prédestinée que seul le Seigneur Allah connaît, et au Jour Dernier, Jour de la Résurrection et de la Rétribution. Ces croyances constituent la limite de séparation et de discernement entre la foi et l'incroyance.

• Les nobles vertus qui éduquent les âmes et améliorent la condition de l'individu et de la collectivité en mettant en garde contre les choses immorales rabaissant la condition de l'humanité au rang moins que bestial et rendant ainsi misérable la vie d'ici-bas.

• Les exhortations à observer et à méditer sur les royaumes des Cieux et de la Terre, et sur ce que Dieu a créé ; afin de connaître Ses secrets dans la nature et de se familiariser par des réflexions approfondies, avec les mystères de la Création. De cette façon là, les cœurs se rempliront de foi, s'embelliront d'amour et de crainte révérencielle vis-à-vis de la Grandeur de Dieu, grâce à l'observation et notamment à l'expérimentation libérée de toutes contraintes d'imitation subjective ou de suivisme aveugle.

D'ailleurs, le Saint Coran a fustigé ceux qui suivent aveuglément leurs pères et leurs ancêtres dans leurs convictions et croyances religieuses, de même que dans leurs coutumes absurdes, car ne pas réfléchir sur les origines de la Création ni sur le pourquoi de la venue de l'homme sur terre, sur la mission de celui-ci dans le monde d'ici-bas, sa finalité, ses relations avec l'univers en général, avec son Dieu, ses semblables, avec soi-même signifie pour le lucide averti, que l'homme contribue, probablement sans qu'il le sache, à la désorganisation de l'Ordre divin et à mettre hors service, son esprit, son intellect, son entendement, en d'autres termes, la raison dont il est doué, que le Seigneur l'Omniscient, Grâce à Lui Seul, lui a insufflée, pour être, parmi toutes les autres créatures, Son représentant élu sur terre.

En revanche, le Saint Coran a ouvert grâce à ses exhortations des perspectives de recherche pour les hommes afin qu'ils exploitent ce que la mère nature recèle comme bienfaits de Dieu, sur la Terre, dans le Ciel, dans les Airs ou dans les Eaux, etc., afin d'en jouir dans leur vie et de les utiliser dans les oeuvres d'édification profitant équitablement à tous.

La nécessité d'explorer le trésor scientifique que renferme le Saint Coran, répond à un besoin des plus pressants, exprimé par les générations nouvelles. L'histoire des religions nous apprend que les anciens peuples exigeaient de leurs Prophètes l'accomplissement de miracles et de prodiges pour emporter leur adhésion. Les deux dernières religions monothéistes précédant l'Islam : le Judaïsme et le Christianisme, ont recouru abondamment aux manifestations extraordinaires, afin de gagner des adeptes. En l'absence d'arguments plus incisifs, la méthode utilisée avait l'avantage de démontrer que les prédications étaient dotées de pouvoirs tellement étonnants qu'ils ne pouvaient émaner que d'une Puissance divine.

Maniés avec dextérité, des dons aussi précieux contribuèrent dans une large mesure à convertir des foules qui cherchaient de leur côté des signes manifestes pour se rallier. Moïse et Jésus, à l'instar d'autres Prophètes, Salut Divin Sur Tous, furent par la Volonté Suprême, de grands faiseurs de miracles. Cela est attesté aussi bien par l'Ancien Testament que par le Nouveau et confirmé par le Saint Coran. Il serait pourtant faux de croire que l'engouement des fidèles doite être attribué aux seules qualités des thaumaturges inspirés. Bien au contraire, la communication du Message divin a permis de façon décisive à gagner les hommes et les femmes à ces religions monothéistes prônant l'existence de Dieu et proclamant Sa Toute Puissance.

poivrons farcis a la viande hachée sauce rouge



Ingrédients:

Pour la farce
- 500 gr de viande hachée
- un peu oignon râpé prélevé sur celui de la sauce (1 cuillère à café)
- 6 petits poivrons de couleur au choix
- 2 cuillères à soupe de riz
- 1/2 bouquet persil finement haché
- quelques feuilles de coriandre hachée
- sel, poivre noir
- 1 œuf

Pour la sauce
- 3 pilons de poulet ou 1 morceau de d'agneau
- 1 gros oignon râpé
- 2 gousses d'ail écrasées
- 2 cuillères à soupe de coriandre fraîche
- sel, poivre noir
- piment en poudre
- 1/2 cuillère à café paprika
- 1/2 cuillère à café de Ras el hanout
- 1/2 cuillère à café de Gingembre
- 1/2 branche de céleri
- 1 verre de pois chiches
- 2 tomates fraîches râpées
- 1 cuillère à soupe de concentré de tomate

Préparation de la sauce

- Mixez l'oignon et l'ail et faire revenir dans une marmite avec un peu d'huile.
- Ajoutez le poulet, la tomate,les pois chiches, le concentré, les épices, la coriandre ciselée, la branche de céleri.
- Salez poivrez et laissez mijoter 10 minutes avant d'ajouter 1/2 litre d'eau.
- Fermez la marmite et laissez cuire 15 minutes à couvert.
- Coupez la tête des poivrons, les épépiner et les laver.

Préparation de la farce
- Dans un saladier, mélangez ensemble, la viande hachée, le riz cuit, l'oignon prélevé, le sel, le poivre, le persil, la coriandre. Liez avec le jaune d'œuf et garnir les poivrons. Avec le restant de farce, façonnez des boulettes que l'on ajoutera dans la sauce.
- Vérifiez la cuisson du poulet et des pois chiches. Déposez les poivrons farcis avec les boulettes de viande et laissez cuire environ 15 minutes.
- Ajoutez de l'eau si celle ci a beaucoup réduit. En fin de cuisson, parsemez de coriandre ciselée et servir.

SMOOTHIE PÊCHE, ORANGE ET ABRICOT



Ingrédients:

- 1 orange pressée
- 1 pêche jaune
- 1 abricot
- 1 nectarine jaune
- 1 verre de lait ou un yaourt nature
- sucre selon le goût
- 3 glaçons
- 1 zeste de citron

Instructions:

- Lavez et pellez tous vos fruits.
- Pressez l'orange et versez le jus dans un blender.
- Découpez les pêches et l'abricot en petits morceaux. ● Gardez 3 quartiers de pêches ou nectarine pour la décoration de vos verres.
- Ajoutez les fruits coupés et le lait ou le yaourt dans le blender.
- Mixez plusieurs minutes en variant la vitesse si votre blender le permet.
- Lorsqu'il n'y a plus de morceaux de fruits apparents, goûtez le jus et ajouter le sucre à votre goût.
- Ajoutez le jus de citron et les glaçons puis mixez à puissance maximum.
- Versez dans les verres le smoothie.
- Décorez le verre des quartiers de pêches.
- Vous pouvez ajouter quelques feuilles de menthe à votre mixture et déposer sur le verre une petite feuille pour la décoration.
- Le smoothie se boit très frais.

AMUSE BOUCHE - OEUFS FARCIS



Ingredients

- 6 oeufs durs
- 2 c-a-soupe (30 ml) pleines de mayonnaise
- ½ c-a-the (2.5 ml) de sucre
- 1 c-a-the (5 ml) de vinaigre blanc
- 1 c-a-the (5 ml) de moutarde
- une pincee de sel
- Paprika

Instructions

- Couper les oeufs en 2 sur la longueur, retirer les jaunes et mettre les blancs de coté.
- Dans un bol, écraser à l'aide d'une fourchette les jaunes d'oeufs, ajouter la mayonnaise, la moutarde, le sucre, le vinaigre et le sel.
- Mélanger bien le tout, remplir la poche à douille cannellée de mon partenaire Birambault.
- Dresser sur les blancs d'oeufs, saupoudrer de paprika et réserver au frais jusqu'à moment de servir.

SALADE DE PATES AU THON



Ingrédients

- 1 oignon blanc coupé en petits morceaux
- 1 poivron rouge ou vert coupé en dés
- 2 tomates coupées en dés
- 1 petit piment frais coupé
- 200 gr de pâtes fusilli
- 100 gr de feta en cube
- 1 boite de thon au naturel en tranche

Pour la sauce
- 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique
- 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc
- 1 cuillère à soupe de citron
- 2 cuillères à soupe de coriandre fraîche ciselée
- Huile
- Sel d'ail
- 1 pincée de sucre

Instructions

- Faire cuire les pâtes dans une grande casserole d'eau salée jusqu'à qu'elles deviennent al dente. Réservez
- Coupez tous les légumes en dés et mélangez dans un saladier. Mélangez ensuite les ingrédients de la sauce. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.
- Mettre les pâtes dans le saladier avec les légumes et la moitié du thon.
- Versez la vinaigrette et mélangeant bien.
- Ajoutez alors les dés de feta et le restant de thon sur le dessus.
- Décorez avec des olives.
- Mettre la salade au frais pendant 1 heure environ. Servir très frais.

Creme brulée onctueuse et inratable

Ingrédients

Pour 4 ramequins
- 5 jaunes d'œufs
- 80 gr de sucre
- 50 cl de crème fleurette
- 1 gousse de vanille des îles
- Cassonade

Cuisson 60 minutes – th. 100° C

Instructions

- Dans un saladier, mettre les jaunes d'œuf avec le sucre et mélangez au fouet main jusqu'à ce que le mélange blanchisse légèrement.
- Ajoutez la crème fleurette, et fouettez.
- Fendre la gousse de vanille en deux dans le sens de la longueur, grattez pour récupérer les graines et ajoutez les à la préparation.



- Versez dans une casserole et faire cuire la crème en remuant constamment jusqu'à qu'elle épaississe légèrement. Elle ne doit pas bouillir mais simplement épaissir.
- Retirez du feu et versez la crème dans les ramequins.
- Remplir d'eau le lèche frite allant au four et déposez les crèmes. Faire cuire au bain marie pendant 60 minutes th. 100°C. Une fois cuite, les mettre au réfrigérateur au moins 4 heures.
- Au moment de servir, saupoudrez vos crèmes de cassonade ou sucre en poudre et avec un chalumeau, brûlez-les jusqu'à obtenir un beau caramel doré.
- A défaut de chalumeau, vous pouvez utilisez le grill de votre four.

BOUQALA DU JOUR

"Ya kaydin achmoua'a hakou chama'a kidouha, balek el ghayeb aya'aoud wa alfarha ana'awdouha"

RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À OULED DJELLAL

200 exploitations agricoles concernées

LES TRAVAUX de raccordement au réseau d'électricité de 200 exploitations agricoles de plusieurs communes de la wilaya d'Ouled Djellal ont été lancés « dernièrement ». C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, Kheireddine Loukem, directeur de distribution de l'électricité et du gaz.

A ce titre, le même responsable a indiqué qu'une enveloppe financière de 578 millions DA a été allouée à la concrétisation de ces opérations totalisant un réseau de 126,3 km de lignes et 90 transformateurs.

Ces opérations, à réceptionner avant la fin du mois de juin 2024, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays relatives à la levée des entraves aux projets de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, a ajouté M. Loukem.

L'objectif de ces actions est de soutenir les agriculteurs des diverses filières pour développer leurs activités et utiliser les équipements recourant à l'énergie électrique, a la même source.

Sept périmètres agricoles de cette wilaya ont été dernièrement raccordés au réseau d'électricité, à la faveur de la réalisation d'un réseau de 25 km de basse et moyenne tensions et 15 transformateurs électriques, pour un coût de près de 100 millions DA dans le cadre des orientations du ministère de tutelle, a rappelé le même responsable.

R.R

INFRASTRUCTURE SANITAIRE À ORAN

Vers la réception d'un hôpital

L'ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER public (EPH 240 lits) « Moudjahid Dr Belaska Mohamed » sera réceptionné dans les prochains jours à Sidi Chahmi, ce qui renforcera la place d'Oran en tant que pôle sanitaire par excellence, a annoncé, avant-hier, le wali, Said Sayoud.

« Cette infrastructure sanitaire sera réceptionnée en fin mars courant, une fois achevée l'opération d'équipement qui a dépassé les 90 pc », a déclaré Said Sayoud à la presse en marge de la visite d'inspection de projets dans la commune de Sidi Chahmi.

Il a souligné que l'équipement de cet établissement a été effectué avec du matériel moderne et que ses services seront ouverts à partir du mois d'avril prochain.

Avec la mise en service l'année dernière de l'EPH de 240 lits de Gdyel, l'hôpital des grands brûlés, ainsi que l'hôpital des urgences médico- chirurgicales de 120 lits à Oued Tlélat et d'autres établissements en cours de réalisation à l'instar de l'hôpital 60 lits d'El Kerma et l'extension de l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie « Abdelkader Boukhrofa » de Canastel doté de 120 lits, et un institut des études oncologiques, Oran prétend devenir un pôle sanitaire par excellence, a souligné le wali.

Lors de cette visite, le wali s'est enquis du projet d'aménagement du chemin de wilaya CW 74 A reliant hai Sabah et l'hôpital 240 lits de hai « Nedjma », qui sera livré dans les prochains jours, selon les explications fournies sur place.

Dans la même commune, le wali a inspecté le projet de réalisation d'une piscine de proximité qui sera réceptionnée en juin prochain et a posé la première pierre de réalisation d'une salle polyvalente. A l'issue de sa visite au marché communal de hai Nedjma qui est dans un état de dégradation avancé, le wali a annoncé qu'il a pris la décision de son aménagement en urgence. Les travaux seront lancés directement après fin du mois de Ramadhan.

R.R

SOLIDARITÉ DURANT LE MOIS DE RAMADAN À BOUIRA

Le CRA intensifie ses activités

Depuis le début du mois de Ramadhan, le Croissant rouge algérien (CRA) a intensifié ses activités de solidarité, à Bouira, où le comité local de la wilaya redouble d'efforts pour distribuer des repas au profit des nécessiteux, des passants et des usagers de l'autoroute Est-ouest. C'est ce qu'a déclaré avant-hier, Ibtissam Hamlaoui, présidente du CRA.



Au cours de sa visite effectuée dans la grande tente d'El Iftar installée aux abords de l'autoroute Est-ouest à Djebahia, située à l'Ouest de Bouira, Mme Hamlaoui a partagé le ftour avec les usagers de l'autoroute et les passants, avant de rencontrer par la suite les jeunes bénévoles et les volontaires du CRA de Bouira.

Le CRA accorde une grande importance à cette wilaya, et ma visite à Djebahia vise en premier lieu à encourager ces jeunes bénévoles et les volontaires qui font un travail de solidarité extraordinaire. « C'est une occasion également pour partager le ftour avec les passants et les routiers et de les sensibiliser sur la nécessité de s'arrêter afin de rompre le jeune, et également afin d'éviter des accidents notamment en ce mois de ramadan », a expliqué Mme Hamlaoui.

Concernant le nombre de repas distribués par jour, la même responsable a indiqué que plus de 1200 repas chauds sont servis au profit des passants et routiers au niveau de la tente de Djebahia, alors que le nombre a atteint jusqu'à 2800 repas distribués par la géante tente installés près de l'autoroute Est-ouest à Ain Defla, selon les détails fournis par la même responsable.

En outre, dans une déclaration à la presse, la présidente du CRA, qui a été accompagnée par les autorités locales de la wilaya, a fait savoir à cette occasion que la wilaya de Bouira a bénéficié de 2000 colis alimentaires à distribuer aux familles nécessiteuses en ce mois sacré de ramadan.

« La wilaya de Bouira a également bénéficié d'une aide sous forme de 500 à 600 bons d'achat de vêtements au profit des orphelins de la wilaya », a ajouté Mme Hamlaoui au cours de sa visite à Djebahia.

Dans cette wilaya du centre du pays, le CRA compte également effectuer des opérations de circoncision collective. L'hôte de Bouira a rappelé toutefois que 216 restaurants du CRA ont ouvert leurs portes pour accueillir les jeûneurs, dont six restaurants à Bouira, Ain Bessam, Lakhdaria, Oued El Bardi, Souk Lakhmis, Ain Bessam. Mme Hamlaoui a rappelé en outre que 96 points de distribution de repas ont été installés notamment sur l'autoroute Est-ouest au profit des routiers.

Par ailleurs, la présidente du CRA a rappelé que « Nous avons aussi des opérations de circoncision collective qui seront organisée dans le cadre de notre programme de solidarité.

A Bouira, deux centres d'accueil et d'hébergement ont été ouverts durant ce mois sacré, dont un Ain Bessam et un autre à Bouira-ville.

R.R

AGRICULTURE À BISKRA

Consolider le traitement phytosanitaire

IL EST impératif de « Consolider les connaissances de l'agriculteur pour assurer un traitement phytosanitaire sûr des récoltes », c'est ce qu'a été mis en exergue par les participants à une journée sur « la protection des récoltes céréalières contre les mauvaises herbes et les fléaux », organisée avant-hier, à la chambre de l'agriculture de Biskra.

A ce propos, Kamel Bensalah, agronome du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra, a indiqué que « Le traitement chimique requiert une connaissance des divers pesticides, des doses recommandées et du temps idéal de traitement pour préserver la fertilité du sol ».

En outre, le même technicien a expliqué que ce traitement chimique réduit les dégâts causés par les insectes, les champignons, les rongeurs, les oiseaux et les mauvaises herbes, soulignant également que la maîtrise par l'agriculteur de cette connaissance technique lui permet de limiter la nocivité de ces pesticides pour les récoltes, l'environnement et la santé publique.

« Les mauvaises herbes peuvent compromettre jusqu'à 40% de la récolte et pour les combattre il faut en connaitre les espèces de ces herbes et les pesticides efficaces », a souligné Abdelkader Sanaa de la station régionale de l'Institut national de protection des végétaux qui a insisté sur le recours à de semences pures et le suivi constant de la récolte.

De son côté, Abdelaziz Kedad, investisseur agricole, a estimé que la céréaliculture à Biskra constitue un « défi » en raison de ses coûts incluant l'irrigation par les eaux souterraines et des conditions climatiques nécessitant un accompagnement technique des instituts compétents et subdivisions agricoles pour surmonter les entraves rencontrées par les agriculteurs.

Cette journée a été organisée conjointement par la chambre de l'agriculture, la direction des services agricoles (DSA), les instituts et centres de recherche avec la participation d'établissements bancaires et des assurances ainsi que des céréaliculteurs de la wilaya.

R.R

OPÉRA D'ALGER

Lounis Aït Menguellet, une flamme toujours intacte

L'Opéra d'Alger Boualem Bessaih a vibré, avant-hier soir, au son de la voix légendaire de Lounis Aït Menguellet. Malgré une grippe qui a légèrement affecté sa voix, le grand chanteur et poète kabyle a offert à ses fans une soirée ramadanesque exceptionnelle, ponctuée de ses chansons les plus emblématiques.



Un nombreux public venu de tous horizons, formant une mosaïque de familles et de personnes de tous âges, ont témoigné de l'aura intemporelle de Lounis Aït Menguellet. Sa passion pour la musique et son talent inégalé transcendent le temps, insufflant à sa voix, malgré ses 74 ans, une force et une fraîcheur qui ne laissent aucune ride sur son timbre unique.

La salle de l'opéra, d'une capacité de 1200 places, n'a pas suffi à accueillir tous les spectateurs. Des chaises supplémentaires ont été installées sur les côtés de la salle, et certains n'ont pas hésité à s'asseoir par terre, ne se souciant que du spectacle et s'enivrant de l'instant présent.

Dès son apparition sur scène, accueilli par une ovation debout d'un public enthousiaste, Lounis Aït Menguellet a su transporter les âmes dans un voyage nostalgique dès les premières notes. Son répertoire riche et varié a ravivé les cœurs, avec des chansons phares comme «A widh yeqqaren» (ceux qui disent), titre de son dernier album «Snitra» sorti en 2024, puis «Sani thevgham anroh» (où voulez-vous qu'on aille).

Malgré son état de santé, Aït Menguellet a offert au public une prestation grandiose et vibrante qui a duré plus de deux heures. Sa voix puissante et expressive donne vie à ses chansons, chargées d'histoire, d'amour et de sagesse. Les thèmes universels abordés, tels que l'identité, la liberté et la résistance, ont trouvé un écho profond chez les spectateurs. Le maître de la musique kabyle, Lounis Aït Menguellet, a une nouvelle fois envoûté ses fans, bien qu'une grippe tenace ait légèrement altéré sa voix. Sa guitare à la main, il a enchaîné ses titres phares, comme « Urgigh» (J'ai attendu), s'excusant auprès du public pour sa voix légèrement voilée par la maladie. Il enchaînera avec « Ur I Tadja » (ne me laisse pas), « Thelt ayem » (trois jours), « Iwar Leḥsav » (les comptes sont difficiles), « JSK » en hommage au club de football, la Jeunesse Sportive de Kabylie, repris en chœur par une assistance conquise, qui ne s'est pas privée de danser et de pousser des youyous.

TROIS GÉNÉRATIONS SUR SCÈNE

Accompagné de talentueux musiciens, dont Saïd Ghezli au bendir, Chabane Benameur à la derbouka, Amine Amirat à la percussion, Saïd Guerbas au violon, et son fils Djaffar à la flûte et chef d'orchestre, ainsi que son petit-fils Yanis à la guitare, qui, malgré son jeune âge, rejoint le groupe, Lounis Aït Menguellet a réuni trois générations sur scène.

Le doyen de la chanson Kabyle, a ensuite entonné des chansons comme « Aylam » (Ta propriété), « Ayihvivniw » (Mes amis), « Anfyi » (Laisse-moi), « D nnuva k fṛeḥ » (c'est ton tour, sois fière), « Amenugh » (les disputes), « Taqbaylit » (Le Kabyle), avant de déchaîner les foules qui ont rejoint le devant de la salle pour danser sur les titres « Aya Varwak » et « Ruh nekki adeqimagh » (Pars et moi je reste).

La soirée s'est achevée sous les applaudissements nourris du public, reconnaissant envers leur idole pour ce moment de partage et d'évasion. La recette de ce concert sera reversée à des associations de soutien aux malades. Un geste de solidarité qui souligne l'engagement humaniste de l'artiste.

Cinquante-sept ans après ses débuts, Lounis Aït Menguellet, armé de sa seule guitare, continue de séduire plusieurs générations de fans. Son verbe poétique, authentique et poignant, tisse une toile d'émotions qui traverse les âges. Avec plus de 200 chansons à son actif, il s'est imposé comme une figure incontournable de la musique kabyle. Ses mélodies et ses paroles profondes, chargées d'amour, de liberté et d'identité, résonnent profondément dans l'âme de son audience.

Lounis Aït Menguellet n'est pas un simple chanteur, il est un poète, un conteur, un griot des temps modernes. Sa voix puissante et vibrante donne vie à ses histoires, transportant son public dans un voyage à travers les paysages et les traditions de la Kabylie. Sa première apparition sur scène remonte à la fin des années 1967 avec « ma trud ula d nek kter » (Si tu pleures, moi je pleure encore plus), titre de sa première chanson dévoilée lors de l'émission « Ighanayen uzekka » (Les chanteurs de demain) sur la Chaîne II de la Radio algérienne. Après avoir subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert en janvier 2015, Lounis Aït Menguellet a marqué son retour six mois après par une tournée nationale pour promouvoir son album « Isefra », sorti une année plus tôt. Après un long silence qui aura duré plus sept ans, il sortira son dernier album « Snitra-w» (Ma guitare), une rétrospective de son long parcours artistique, sorti le 12 janvier dernier.

Meriem Djouder

TEXTE DE LOI RELATIF À L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Mouloudji devant la commission compétente

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a poursuivi, avant-hier, sa présentation du projet de loi sur l'industrie cinématographique devant la Commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la nation, affirmant l'importance de cette loi en tant que "projet national visant à promouvoir le septième art" en Algérie.

Lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, Mme Mouloudji a présenté un exposé exhaustif sur ce texte de loi qui a été adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN) le 4 mars dernier.

M.Goudjil a souligné que "ce texte de loi concerne non seulement le cinéma, mais aussi la culture d'un Etat, et l'importance de la culture en général en tant que responsabilité qui renforce la culture du citoyen.

Aussi, l'examen de ce texte et son enrichissement par des observations et des propositions importantes confirment que la question de la culture revêt une grande importance et présente de nombreuses dimensions qui se manifestent dans le présent et l'avenir".



De son côté, Mouloudji a indiqué que le texte de cette loi "traduit l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du développement de l'industrie cinématographique en offrant des incitations et des mesures attrayantes pour les producteurs", ajoutant que cette loi vise également à "créer des conditions favorables et efficaces pour le lancement d'une véritable industrie cinématographique basée sur la stimulation de l'investissement et la libération des initiatives".

Elle a également souligné l'importance de cette loi qui "constitue la base pour encadrer les procédures liées à l'industrie cinématographique dans tous ses domaines, et qu'elle constitue également un projet national d'une importance capitale pour la promotion du cinéma pour retrouver son rayonnement". Le texte de cette loi, selon Mme Mouloudji, comporte des dispositions qui stipulent le caractère industriel du cinéma et ce "dans le cadre de la nouvelle approche économique de la culture qui repose sur le développement et la promotion des industries culturelles en attirant des capitaux dans ce domaine, lesquels contribuent à leur tour à la création d'emplois".

R. C.

DÉCÈS D'UN JOUEUR À BATNA : LA JUSTICE OUVRE UNE ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

LE PROCUREUR de la République près du tribunal de Merouana, wilaya de Batna, a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances du décès du joueur du club de football du NRB Oued El Ma, a indiqué ce mercredi le parquet de ce tribunal relevant de la Cour de justice de Batna dans un communiqué. « En vertu de l'article 11 du code pénal, le procureur de la République près le tribunal de Merouana informe l'opinion publique qu'en date du 15 mars 2024, des informations ont été transmises par les services de police judiciaire de la sûreté urbaine extérieure d'Oued El Ma faisant état de la chute du joueur N. Dj âgé de 17 ans lui ayant causé une lésion à la tête à la suite d'un contact avec un autre joueur sur le stade communal de la commune d'Oued El Ma », lit-on dans le communiqué. L'incident s'est produit, a-t-on précisé de même source, «au cours d'une rencontre sportive officielle de football entre le NRB Oued El Ma et l'AB Merouana et le joueur a été évacué vers le CHU de Batna où il a été admis du 15 mars courant jusqu'au 21 du même mois date de son décès ». « L'enquête préliminaire porte surtout sur l'aspect lié à la mise en place des dispositions obligatoires et nécessaires pour de pareilles manifestations sportives », a-t-on conclu.

LIGUE 1 MOBILIS : 3 MATCHS DE SUSPENSION POUR MOUSSAOUI (PARADOU AC) ET DAOUD (ES BEN AKNOUN)

TOUFIK Moussaoui et Mohamed Daoud, respectivement gardien de but du Paradou AC et milieu de terrain de l'Etoile Ben Aknoun, ont écopé de « trois matchs de suspension chacun, dont un avec sursis, pour voie de fait envers un adversaire », lors du match qui avait opposé leurs deux équipes lundi dernier, pour le compte de la 21e journée de Ligue 1 Mobilis, a annoncé la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP). La sanction de ces deux joueurs est rehaussée d'une « amende de 30.000 DA » a ajouté l'instance dans un communiqué, diffusé mercredi sur son site officiel. Le derby algérois entre le PAC et l'ESBA s'était soldé par un nul vierge (0-0). Ce qui n'arrangeait aucune des deux équipes, car si le Paradou a glissé à la 6e place avec 32 points, l'Etoile reste coincée dans le bas du tableau (14e/20 pts).

COUPE D'ALGÉRIE (8ES DE FINALE) :

USM Khenchela-MC Alger et US Biskra-MC Oran en sommets

Les chocs USM Khenchela – MC Alger et US Biskra – MC Oran, entre clubs de Ligue 1 Mobilis, seront à l'affiche des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, qui auront lieu le week-end du 29-30 mars courant.

Les quatre antagonistes se trouvent dans des situations différentes, car si certains clubs comme le MCA carburent à plein régime, d'autres comme le MCO se contentent de lutter pour leur survie parmi l'élite. Mais il s'agit tout de même de chauds duels, qui restent ouverts sur différentes probabilités. Autre match qui vaudra probablement le détour, le choc CR Belouizdad – Olympique Akbou, entre le finaliste de la précédente édition et l'actuel leader du Groupe Centre-Est de la Ligue 2. Une chaude empoignade, là encore, et qui promet, car sérieusement distancé en championnat, après avoir été éliminé en Ligue des champions, le Chabab pourrait considérer cette épreuve de Coupe d'Algérie comme une ultime chance de gagner un titre en 2024. Il devrait donc se donner à fond pour aller au bout et sauver sa saison, mais encore faut-il passer l'écueil de l'O.Akbou, qui a largement les moyens de jouer les trouble-fête. Les autres clubs de Ligue 1 encore en lice dans la compétition ont bénéficié d'un tirage au sort plus clément, puisqu'ils ne s'affronteront pas entre eux. En effet, le CS Constantine, l'USM Alger et l'ES Ben Aknoun auront la chance de défier des adversaires évoluant dans des paliers inférieurs et certains d'entre eux auront même la chance de recevoir sur leur



propre terrain. Les Sanafir seront d'ailleurs les seuls à devoir se déplacer chez l'USM Annaba dans une confrontation ou les hommes de Abdelkader Amrani partiront largement favoris pour passer en quart de finale. De son côté, l'ES Ben Aknoun qui lutte pour son maintien parmi l'élite, accueillera une bonne équipe de la JSD Jijel qui ambitionne cette saison d'accéder en Ligue 2 amateur. Un seul match mettra aux prises des clubs de Ligue 2 à l'occasion de ces huitièmes de finale. Ce sera entre l'ES Mostaganem et le NA Hussein Dey, qui évoluent l'un comme l'autre dans le Groupe Centre-Ouest. Mais le duel semble quand même assez déséquilibré entre ces deux clubs, car s'agissant d'une confrontation entre leader du groupe, qui de surcroît aura la chance de recevoir un candidat au maintien. Enfin, le dernier huitième de finale, prévu ce week-end, mettra aux prises la JS Azazga et le WA Tlemcen, qui évoluent l'un comme l'autre en Division Inter-régions. Un duel relativement équilibré, entre les deux petits-poucets de l'épreuve, avec la possibilité pour le vainqueur de poursuivre un peu plus l'aventure. A noter que la confrontation entre l'USM Alger, un spécialiste de l'épreuve avec huit coupes, et le Raed de Bougaâ, est reportée au 12 avril en raison de la participation des Usmistes au match aller des quarts de finale de la Coupe de la Confédération contre les Nigérians de Rivers United FC prévu dimanche à 14h00 à Uyo.

:

COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE) : LE MATCH US BISKRA-MC ORAN DÉCALÉ DE 24 HEURES

La direction du MC Oran a reçu une suite favorable à sa demande liée au report de 24 heures de son match en déplacement face à l'US Biskra dans le cadre des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie de football qui se jouera finalement samedi prochain au lieu de vendredi, a-t-on appris, mercredi, auprès du club de la capitale de l'Ouest du pays. La même source a fait savoir que cette demande est motivée par des contraintes en rapport avec le plan de vol arrêté par les Oranais pour rallier la ville des «Zibans». Ce match, dont le coup d'envoi est fixé à 22h00, constitue l'une des deux affiches de ce tour opposant deux formations de l'élite. L'autre rencontre qui concerne deux adversaires de la Ligue 1 se jouera également samedi et verra l'USM Khenchela accueillir le leader du championnat, le MC Alger (15h30). Et même si le MCO est plutôt concentré sur la bataille autour du maintien qu'il mène depuis le début de cet exercice (15e, 19 pts), il n'en demeure pas moins qu'il compte jouer ses chances à fond en coupe d'Algérie, qu'il a gagnée quatre fois (la dernière en date remonte à 1996), selon son entraineur Youcef Bouzidi.

TOURNOI INTERNATIONAL D'ALGER U20 (3E ET DERNIÈRE JOURNÉE) :

L'Algérie termine en beauté face à la Mauritanie (3-1)

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans a brillamment terminé son dernier match lors du tournoi international U20 d'Alger en dominant la Mauritanie sur le score de (3-1), mi-temps (2-1) mardi soir au stade Mabrouki Salem de Rouiba, pour le compte de la troisième journée de la compétition. Ramdaoui a été l'auteur des deux premiers buts algériens (à la 9e et à la 12e minute), tandis que les Mauritaniens ont réduit l'écart à la 45e minute par Med Ndiaye. En seconde période, bien que le jeu ait été plus équilibré, les Algériens ont eu les occasions les plus franches. Cependant, le manque d'efficacité devant les buts a maintenu le score inchangé jusqu'à la dernière minute du jeu, lorsque Fatahine a inscrit le troisième but, offrant ainsi la victoire aux Verts. A l'issue de la rencontre, des trophées ont été remis aux deux équipes par le secrétaire général adjoint Youcef Benmedjbar. Pour rappel, la sélection algérienne avait bien entamé le tournoi en dominant l'Egypte (2-1) lors de la première journée de la compétition avant de s'incliner devant la Tunisie (3-2) lors de la seconde journée. Ce tournoi baptisé « The International Youth Warriors Tournament » regroupe quatre sélections africaines de moins de 20 ans : l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte et la Mauritanie.

COUPE DE LA CAF :

Rivers United -USM Alger à 14h

LE MATCH entre le Rivers United et l'USM Alger, prévu dimanche 31 mars, pour le compte des quarts de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football, a été avancé à (14h00/heure algérienne) au lieu de (17h00), au stade Godswill Akpabio à Uyo, a annoncé mardi le club nigérian. « Le match du quart de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football, programmé pour, dimanche 31 mars au stade Godswill Akpabio à Uyo, débutera à 14h00 », a indiqué le Rivers dans sa page officielle sur Facebook. Quant à la manche retour entre les deux équipes aura lieu le dimanche 7 avril à 22h00 au stade 5 juillet (Alger). Les Rouge et Noir, tenants du titre, avaient terminé la phase de poules en étant premiers de leur groupe, devant les Egyptiens de Moderne Future. De son côté, Rivers United FC, avait terminé deuxième de son groupe, derrière les ghanéens de Dreams FC avec le même nombre de points (11). En cas de qualification en demi-finale, l'USM Alger affrontera le vainqueur du duel Abu Salem FC – RS Berkane. Le match aller se jouera à Alger, et le retour en déplacement.

Programme des quarts de finale de la Coupe de la CAF :

Match aller (Dimanche 31 mars) :
14h00 : Rivers United FC (NGR) – USM Alger (ALG)
18h00 : Stade Malien (MLI)- Dreams FC (GHA)
20h00 : Abu Salim SC (LBY)- RS Berkane (MAR)
20h00: Future FC (EGY) – Zamalek SC (EGY)
Match retour (Dimanche 7 avril):
17h00: Dreams FC – Stade Malien
20h00: Zamalek – Future FC
22h00: RS Berkane – Abu Salim SC
22h00: USM Alger – Rivers United.

SIX BUTS, DU BEAU JEU DANS L'ENSEMBLE ET UNE NEUTRALISATION PARFAITE

Algérie 3 Afrique du Sud 3 : Une E.N entreprenante mais à l'arrachée.

Au bout d'une rencontre passionnante, l'équipe nationale d'Algérie concède le match nul (score final de 3-3 !) face à l'Afrique du Sud au terme d'un festival de buts au stade Nelson Mandela de Baraki.

Par Rabah Azizi.



Pour la deuxième sortie du nouveau sélectionneur, Vladimir Petkovic, les Verts, sous ses ordres, ont dû se contenter d'un match nul lors d'une rencontre disputée et très ouverte. Privée de plusieurs titulaires habituels, notamment Bensebaini en défense, l'équipe a vu une charnière inédite se former avec Madani/Mandi aux côtés de Kevin Van Der Kerkhof et Mustapha Zeghba dans les bois. La surprise aura été l'absence inexplicable de Zinedine Belaïd, capitaine de l'USM Alger et l'un des défenseurs les plus prometteurs de la Ligue 1 Mobilis et à la recherche d'une chance qui ne vient pas. Qui doit apparemment encore patienter pour faire ses débuts avec les Verts. D'autres joueurs, comme Oussama Benbot ou Mohamed Belloumi, attendent également leur première apparition avec le maillot blanc. Au milieu du terrain, les spécialistes et amateurs de foot ont été invités à un nouveau duo dynamique composé de Houssem Aouar et Nabil Bentaleb, sous la direction du nouveau capitaine de l'équipe nationale, Yacine Brahimi. Ce dernier, par sa technique de dribbles déroutantes et de passes millimétrées, s'est assuré de distribuer le ballon efficacement aux attaquants. Dans une journée où Yacine Benzia s'est illustré comme l'homme en forme et bien sûr du match de la soirée, ouvrant le score dès la 22ème minute de jeu, les deux Yacine ont uni leurs forces pour permettre aux Verts de revenir au score à deux reprises, ne laissant pas le match leur échapper malgré des erreurs et des relâchements défensifs significatifs. En effet, le meneur de jeu d'Al Gharafa, sur une passe décisive de Benzia, a permis à ses coéquipiers d'égaliser à la 53ème minute de jeu, après un doublé redoutable de Themba Zwane en première mi-temps (34' & 45+5') qui avait donné l'avantage à son équipe. L'attaquant du Qarabag, une fois de plus, s'est élevé pour sauver l'Algérie de la défaite avec une égalisation spectaculaire, un retourné acrobatique à la Zlatan (son deuxième but du match et le troisième en deux match, en plus d'une passe décisive), permettant ainsi à l'équipe de décrocher le match nul après avoir encaissé un troisième but à la 67ème minute de jeu, signé par Iqraam Rayners. Bien que les supporters présents au stade de Baraki aient assisté à un match ouvert et non sans remarquer une certaine fébrilité défensive avec trois buts encaissés lors d'une seule rencontre et cinq buts encaissés sur l'ensemble des deux matchs depuis l'arrivée du nouveau sélectionneur de l'équipe nationale, Petkovic, le secteur offensif s'est nettement amélioré avec six buts marqués en deux sorties, montrant ainsi que les attaquants algériens sont de retour et en grande forme. Le point positif majeur est que l'équipe nationale a fait preuve d'une combativité sans faille, en parvenant à revenir au score à plusieurs reprises, ne renonçant jamais, que ce soit pour décrocher une victoire contre la Bolivie dans les derniers instants ou pour arracher un match nul contre l'Afrique du Sud. Sous la direction de Petkovic, l'équipe reste invaincue toutefois, instaurant ainsi une nouvelle mentalité au sein d'El Khadra. Une mentalité de vainqueurs qui ne se découragent jamais et qui, même dans le doute et dans la défaite, ont fait preuve de déterminant à revenant au score pour obtenir la victoire. Ne pas perdre sinon. Espérons que cette dynamique positive s'instaure et se poursuive et que l'équipe continuera à progresser sur cette lancée après son renouveau car, déjà, deux sorties d'importance capitale pour la qualification en Coupe du monde 2026 pointent au calendrier avec au menu la Guinée et l'Ouganda au mois de juin.

R.A

ILS ONT DIT . . . ILS ONT DIT . . . ILS ONT DIT . . . ILS ONT DIT . . .

DÉCLARATIONS RECUEILLIES par l'APS à l'issue du match Algérie-Afrique du Sud (3-3, mi-temps 1-2), disputé mardi soir, au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), comptant pour la deuxième et dernière journée du Tournoi FIFA Series-2024 :

- Vladimir Petkovic (sélectionneur/ Algérie) : « L'équipe a montré qu'elle est prête à faire de belles choses »

« Je suis très content de la manière dont le stage s'est terminé. On a eu des blessés mais l'équipe a montré qu'elle est prête à faire de belles choses. En tant que staff on se met à disposition des joueurs même dans les périodes où on n'est pas en stage avec l'équipe. Durant ce stage, nous avons commis des erreurs que nous ne pourrons pas commettre en juin. On doit faire une analyse sur ce stage qui est bénéfique pour moi. On va faire le bilan et bien évidemment chercher à voir d'autres joueurs à l'avenir pour solidifier notre équipe. Nous avons a encaissé certes cinq buts en deux matchs, mais la plupart ont été marqués sur des erreurs défensives et des erreurs de concentration. Il faut être conscient de cela et corriger pendant le match et après. L'Afrique du sud est une équipe remarquable avec un collectif bien rodé. Je pense qu'on tirera des renseignements de cette belle rencontre. Je savais dès le début qu'on avait un potentiel offensif très intéressant. Le travail que nous avons cherché de faire c'est de donner l'équilibre à l'équipe. Sur l'aspect défensif, il faudra encore travailler, tout le monde doit être concerné. Le plus important pour nous c'est notre façon de jouer sur le terrain, je ne regarde pas trop l'adversaire. Certes on doit bien connaître l'adversaire, mais ce n'est pas ça qui va changer notre vision sur le football. J'ai un large choix, dommage que je n'ai pas eu l'occasion de donner à tout le monde une chance de jouer. Ce sera difficile de choisir 23 joueurs pour le mois de juin (à l'occasion des deux matchs face à la Guinée et l'Ouganda pour le compte des qualifications du Mondial 2026, NDLR), tellement il y a beaucoup de bons joueurs. Concernant Guitane et Belloumi, je sais qu'ils n'ont pas joué, j'ai fait des choix. Tous les joueurs doivent se donner à fond dans leurs clubs et ils doivent comprendre au même temps qu'ils peuvent jouer en sélection dans des postes qui ne sont pas forcément les siens. Tout le monde a voulu montrer qu'ils méritaient leurs places. Amoura est sorti sur blessure, il a reçu un gros coup, j'espère qu'il n'a rien de grave. Pour ce qui est de Benzia, il a réalisé un match fantastique et il a été récompensé par ce magnifique but, il s'en rappellera surement pendant longtemps. Il a beaucoup alterné avec Brahimi sur le terrain et je ne m'attendais pas à ce niveau des deux joueurs. Enfin, les deux gardiens ont montré de belles choses et un bon niveau durant ce stage. Nous allons analyser ça prochainement pour faire le meilleur choix.»

Hugo Broos (sélectionneur/ Afrique du Sud) : « L'Algérie a fourni un grand match ce soir »

«Nous avons assisté à un très beau match avec beaucoup de buts. Je suis très content de mon équipe, notamment sur le plan offensif, nous avons pu créer beaucoup de problèmes à l'équipe d'Algérie. La sélection algérienne a fourni un grand match ce soir. C'est une équipe forte avec beaucoup de qualités. Si cette équipe a joué de la même façon à la dernière CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, elle aurait évité l'élimination au premier tour. Nous avons abordé ce tournoi amoindris par l'absence de cinq éléments pour diverses blessures, j'ai pu voir à l'œuvre de nouveaux joueurs, je n'ai pas de souci pour l'avenir de cette équipe, je pense qu'on sera encore plus forts. Nous avons fait beaucoup de progrès en un an, ce qui nous a permis d'ailleurs de terminer troisièmes à la dernière CAN. Maintenant, le prochain objectif est de se qualifier à la prochaine Coupe du monde 2026. Concernant mon avenir, je tiens à préciser qu'il n'y a aucun contact avec la fédération tunisienne. Si je crois les médias tunisiens, je suis un candidat. Mon contrat avec la SAFA (Fédération sud-africaine, NDLR) expire en 2026, si je quitte l'Afrique du Sud, c'est à la fédération de décider, pour moi ce n'est que des rumeurs. Enfin, le tournoi FIFA Series-2024 a été une belle opportunité de pouvoir jouer deux matchs de haut niveau, ça été un bon test pour nous.»

Yacine Benzia (attaquant/ Algérie) : « On va monter en puissance lors des prochaines sorties »

«HamdouAllah, grâce à Dieu j'ai pu marquer ce soir. Le plus important est qu'on a pu revenir dans le match, nous sommes en train d'apprendre avec le nouveau coach, c'était un bon test face à une belle équipe sud-africaine qui a fait une belle CAN. J'espère qu'on va monter en puissance lors des prochains matchs. Je tiens à remercier nos supporters pour leur soutien, ma famille, et tous ceux qui nous ont poussé ce soir. On va encore travailler pour rendre fier et heureux le peuple algérien.»

Mohamed Amine Madani (défenseur/ Algérie) : « Nous avons maîtrisé l'adversaire »

«Je suis très content de ma première sélection. J'ai donné le meilleur de moi-même, j'estime que j'ai bien accompli ma mission sur le terrain grâce à Dieu. Nous avons affronté une belle équipe sud-africaine qui joue bien au football, en faisant sortir la balle par derrière. Nous avons appliqué les consignes du coach, je pense que nous avons maitrisé l'adversaire. Le match était très disputé de part et d'autre avec beaucoup d'enseignements à tirer.»



Logiciels espions : Google soupçonne une entreprise espagnole de développer des logiciels espions

Sécurité : Selon Google, Variston IT aurait exploité plusieurs vulnérabilités dans Chrome, Firefox et Microsoft Defender, un cadre permettant ensuite l'installation de logiciels espions.

Le groupe d'analyse des menaces de Google accuse dans un post de blog une entreprise espagnole, Variston IT, basée à Barcelone, d'exploiter des failles de sécurité sur les navigateurs Chrome et Firefox et l'antivirus Microsoft Defender pour déployer des logiciels espions.

Ces ensembles de vulnérabilités, baptisés "Heliconia", ne sont pas des failles zero-day, des correctifs étant déjà disponibles depuis 2021 et le début de l'année 2022. Cependant, les recherches de Google suggèrent que ces failles ont été utilisées en tant que zero-day, en d'autres termes avant que les vulnérabilités ne soient repérées.

Pas de déclaration de Variston

Variston IT, qui se présente comme un spécialiste de la sécurité informatique, n'a pas fait de déclaration publique depuis la publication du post. Google précise avoir appris l'exploitation de ces vulnérabilités grâce à un signalement anonyme via son programme de déclaration des bugs de Chrome.

Plus précisément, « Heliconia Noise » permet de déployer une vulnérabilité visant une faille dans Chrome. Avec Heliconia Soft, l'attaquant peut déployer un fichier PDF contenant un exploit visant Windows Defender. Enfin, Files contient une chaîne d'exploitation visant Firefox, que ce soit sa version Windows ou Linux.

L'exploitation de ces vulnérabilités démontre les efforts de développement de l'industrie des logiciels espions commerciaux, note en substance Google. Ses chercheurs déplorent ainsi une « prolifération de la surveillance commerciale » et le développement de capacités, par des entreprises privées, « qui n'étaient auparavant accessibles qu'aux gouvernements disposant de moyens financiers et d'une expertise technique importants », écrivent Clément Lecigne et Benoît Sevens.

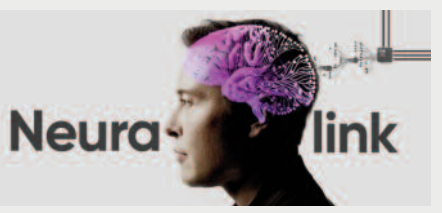
Craintes pour la sécurité des utilisateurs

Pour Google, la croissance de cette industrie « met les utilisateurs en danger et rend internet moins sûr ».

« Si les technologies de surveillance peuvent être légales en vertu des lois nationales ou internationales, elles sont souvent utilisées de manière nuisible pour mener des activités d'espionnage numérique contre toute une série de groupes », ajoute le géant de Mountain View.

Le Parlement européen s'est saisi récemment de la question des logiciels espions, en lançant en avril 2022 une commission d'enquête sur l'utilisation du logiciel espion Pegasus et de software équivalents. Son rapport est attendu pour l'année prochaine.

Neuralink : Elon Musk affirme que l'implant cérébral est sur le point d'être testé sur l'homme



TECHNOLOGIE : C'est comme mettre une montre connectée dans une partie du crâne détaille Musk. Ça vous fait envie ? Elon Musk affirme que sa société Neuralink, spécialisée dans les interfaces cerveau-ordinateur (ICC, soit BCI pour brain computer interface), est presque prête à lancer des essais sur l'homme, peut-être fin 2023.

Lors d'un événement qui semblait être une nouvelle campagne de recrutement pour Neuralink, Musk - chef de Tesla, de Space X et propriétaire de Twitter - a déclaré que la startup spécialisée dans les interfaces homme machine pourrait placer l'un de ses dispositifs dans la tête d'une personne d'ici six mois, c'est-à-dire à un moment donné en 2023.

Musk espérait auparavant y parvenir d'ici 2020. Depuis 2017, la firme travaille sur une interface permettant de connecter les ordinateurs aux cerveaux, et entre-temps, la startup a testé son prototype d'implant matériel sur des singes.

Avoir une Apple Watch ou Fitbit à la place d'un morceau de crâne

Neuralink n'est pas la seule entreprise qui explore l'informatique homme machine, un domaine émergent rendu possible par les technologies médicales qui utilisent l'EEG (Électroencéphalographie) et l'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) pour révéler le fonctionnement physique du cerveau en action. Mais elle a met en lumière la possibilité de connecter directement un cerveau humain à des ordinateurs. Les scientifiques ont exploré le potentiel de l'ICC pour les personnes souffrant de maladies graves du contrôle musculaire comme la SLA (maladie de Lou Gerig ou maladie du motoneurone) en transformant les pensées en texte. C'est l'un des objectifs de Nueralink, mais M. Musk a également déclaré que la BCI pouvait aider les humains à suivre le rythme de l'intelligence artificielle.

Musk a montré une vidéo d'un des singes de laboratoire de Neuralink, Pager, équipé d'un implant cérébral et jouant au "mind Pong". Neuralink a testé l'appareil sur six singes jusqu'à présent, et il a déclaré qu'il avait "réellement amélioré Pager".

"Ce qui est intéressant, c'est que vous ne pouvez même pas voir l'implant. Nous avons miniaturisé l'implant au point où c'est un peu comme avoir une Apple Watch ou Fitbit à la place d'un morceau de crâne, faute d'une meilleure analogie."

"L'idée d'aller sur la Lune - facile. Aller sur la Lune - très difficile"

Musk a déclaré qu'il aurait pu se faire implanter un dispositif Neuralink et que les téléspectateurs ne sauraient pas alors qu'il était assisté par ce dispositif. "Il a l'air plutôt normal... Hypothétiquement, je pourrais être l'une de ces démos", a-t-il déclaré, alors que Pager jouait à Pong avec une manette. Pager joue à des "jeux vidéo télépathiques", a-t-il dit.

Musk a souligné qu'il était beaucoup plus difficile de passer d'un prototype à un dispositif médical sûr, et approuvé par les autorités de santé.

L'IT de Société Générale en 1ère ligne sur le numérique responsable

Transformation digitale : Le numérique responsable représente un véritable challenge pour la Société Générale. Et le défi s'accroît encore pour un groupe présent à l'international, tant sur la mesure que sur la réduction de l'empreinte carbone.



Le Green IT n'est plus un gadget pour nombre d'entreprises, notamment pour des raisons réglementaires. Chez Société Générale, le numérique responsable est partie intégrante de la stratégie informatique.

La banque a ainsi lancé en 2019 un programme « Green IS » transverse. Celui-ci vise notamment à réduire de 50% les émissions de CO2 du numérique à horizon 2025. Et ce n'est pas une mince affaire pour une multinationale aux activités multiples, reconnaît Stéphane Leclercq.

SG dispose de son propre calculateur

Le directeur de l'innovation et du numérique responsable de l'entreprise s'exprimait sur les ambitions de la banque à l'occasion de la conférence DIMS/IT Paris 2023.

« Dans les normes à venir, tous les impacts C02 des services numériques devront être comptabilisés en compte propre. Mais ce n'est pas tout », souligne-t-il.

« Plus le groupe est grand et international et plus c'est un challenge de mesurer l'impact du numérique », poursuit le cadre de l'entreprise française, qui consacre 4 milliards d'euros de budget annuel à l'IT.

Elle emploie par ailleurs 25.000 collaborateurs IT. Elle tient à s'imposer comme une référence sur le front du numérique responsable. Pour le démontrer, celle-ci a commencé par prendre des « engagements publics » - qui peuvent être sujets à des audits externes, notamment de la BCE.

Ces promesses : être neutre en carbone en 2050, réduire ses émissions de CO2 de 50% entre 2019 et 2030 (en compte propre, englobant entre autres l'immobilier, les déplacements et l'IT). Sur l'IT, l'échéance est plus proche avec une réduction visée de 50% d'ici 2025.

L'IT agressive sur la baisse de sa consommation

« Si nous avons pris de l'avance par rapport au compte propre, c'est en raison de l'accélération de notre transformation digitale. Nous rajoutons
donc toujours plus de digital. C'est pourquoi il nous fallait être encore plus agressifs », explique Stéphane Leclercq.

Société Générale s'est enfin engagée à arrêter la consommation de plastique à usage unique dans les environnements de travail dès 2025. L'IT du groupe financier apportera donc sa contribution à l'atteinte de ces objectifs. La banque y planche depuis 2019, s'aidant notamment d'un calculateur C02 et en remplaçant les infrastructures dans ses datacenters au profit d'équipements moins consommateurs. Formations des 25.000 salariés IT, analyse du cycle de vie de la data, éco-conception sont autant de solutions exploitées.

Le responsable de l'innovation témoigne néanmoins des difficultés rencontrées, notamment en ce qui concerne la mesure sur les différentes scopes (1, 2 et 3). Sur le scope 3, sont par exemple comptabilisés la consommation de ressources externalisées, comme le cloud public.

La data des fournisseurs cloud jugée peu fiable

Pour mener ses opérations, les équipes de l'entreprise ont travaillé à la conception d'un calculateur pendant près de 2 ans. L'outil est activé deux fois par an. « Aujourd'hui, le niveau est suffisamment précis sur le périmètre France. L'objectif 2023 est de parvenir à ce même niveau de qualité sur le périmètre international. »

Et pas question de se baser sur les données fournies par les providers, qui proposent leurs propres calculateurs. « Ils sont beaucoup, beaucoup trop positifs », estime le directeur de l'innovation.

En matière de numérique responsable, il rappelle que la donnée, sa qualité, sa persistance et sa disponibilité sont des leviers critiques.

« Pour un groupe international comme la Société Générale, il est clé de mettre en place une data gouvernance et des data owners identifiés, responsables des extractions, mais aussi de la compréhension des données », insiste-t-il.

Machine Learning : ce projet pourrait relancer les voitures autonomes

Technologie :

Jusqu'à présent, les véhicules autonomes ne semblent pas être en mesure de faire la seule chose essentielle qu'ils devraient faire : prévoir l'imprévisibilité des êtres humains. Mais cela pourrait changer, grâce à l'IA. Au vu de tout le battage médiatique autour des véhicules autonomes ces dernières années, on pourrait imaginer que nos routes sont désormais sillonnées par des essaims de voitures sans conducteur. Cependant, les convois de camions autonomes ou les flottes de taxis ou de voitures autonomes ne se sont pas vraiment matérialisés comme on l'avait annoncé à grand renfort de publicité il y a quelques années.

Un institut américain spécialisé dans l'assurance estime qu'un nombre dérisoire de 3,5 millions de véhicules autonomes circulent sur les routes américaines d'ici à 2025. Ce chiffre passera à 4,5 millions d'ici à 2030 - et, même là, les experts ne s'attendent pas à ce que ces véhicules se déplacent par leurs propres moyens et comptent plutôt sur leurs homologues humains pour prendre des décisions cruciales.

Alors, qu'est-ce qui freine les véhicules autonomes ?

Difficile de comprendre les humains quand on est une voiture autonome

Croyez-le ou non, malgré les millions de kilomètres parcourus par ces voitures autonomes à des fins de test, et malgré tous les capteurs et la cartographie urbaine hyper-détaillée dont elles ont été équipées, les voitures autonomes ne semblent pas être en mesure de faire la seule chose essentielle qu'elles devraient faire : prédire l'imprévisibilité des humains.

"Les performances en matière de sécurité de ces véhicules autonomes, même avec un système de pointe, ne sont pas comparables à celles des conducteurs humains à l'heure actuelle", a déclaré Henry Liu, professeur de génie civil à l'université du Michigan.

Selon M. Liu, le principal problème auquel se heurtent les voitures autonomes est la "malédiction de la rareté", c'est-à-dire le fait qu'il est très rare de rencontrer des accidents au cours d'un trajet quotidien. Il faut des centaines de millions, voire des milliards de kilomètres de conduite par des véhicules autonomes pour rencontrer quelques accidents et en tirer des leçons. Prenons l'exemple de la société de véhicules autonomes Waymo qui se vante d'avoir atteint un million de kilomètres de conduite autonome sans moniteur humain et qui n'a connu que 18 "événements de contact" mineurs et deux majeurs.

Comment cette voiture réagirait-elle face à une personne qui déciderait de traverser la route sur un coup de tête, comme un enfant en retard pour se rendre à l'école le matin ?

Ce type d'incident s'est produit à Tempe, en Arizona, en 2018, lorsqu'un véhicule d'essai d'Uber n'a pas réussi à identifier une personne qui traversait la route avec son vélo en dehors d'un passage à niveau, n'a pas pris de mesures d'évitement alors qu'il aurait pu le faire, et l'a heurtée et tuée.

L'éducation à l'auto-conduite

Les humains doivent faire face à des événements aléatoires, complexes et imprévisibles, petits et grands, sur la route. Si certains finissent par entrer en collision ou pire, la plupart d'entre nous sont capables de s'adapter instantanément et de s'accommoder d'un résultat sûr. Malheureusement, les algorithmes qui n'ont pas été nourris de ce type d'incident pour en tirer des enseignements ne sont pas aussi flexibles. Alors, comment s'assurer que votre véhicule à conduite autonome a été formé à l'expérience potentiellement salvatrice de partager la route avec Mad Max ?

Liu et son équipe ont commencé à collecter des données réelles, telles que la vitesse et la direction, à partir de quelques centaines de capteurs préservant la vie privée installés à des intersections intelligentes à Ann Arbor et à Détroit, qui offrent un trésor de données sur le trafic, y compris les accidents.

En outre, jusqu'à 160 voitures particulières de volontaires ont été équipées en conséquence pour l'étude.

Un rond-point à deux voies en particulier s'est avéré être une mine d'or en matière d'accidents. Car les conducteurs américains ne connaissent pas très bien les ronds-points.

Liu connait bien cet endroit pour y avoir emmené à plusieurs reprises son fils afin de l'aguerrir pour son examen de conduite. L'étude de l'université du Michigan a ensuite retiré des données de conduite les informations critiques ne concernant pas la sécurité. En d'autres termes, elle a supprimé tous les kilomètres ennuyeux de conduite sûre entre deux accidents. Mais l'université a gardé les données des accrochages. Ces données ont ensuite été introduites dans le réseau neuronal utilisé pour entraîner le véhicule autonome.

2 milliards de personnes parlent anglais à travers le monde !



Selon les statistiques, il y a dans le monde 600 millions de personnes dont la langue maternelle est l'anglais et 600 millions de personnes qui utilisent l'anglais comme une langue secondaire. En outre, on estime qu'il y a 800 millions de personnes qui peuvent utiliser l'anglais pour communiquer.

Cela représente donc 2 milliards de personnes pouvant communiquer en anglais dans une certaine mesure. Ce qui en fait la langue la plus parlée en termes du nombre de locuteurs, et la troisième langue par le nombre de locuteurs natifs. Avec 300 millions de locuteurs natifs, les États-Unis d'Amérique sont le plus grand pays anglophone. Sur un total de 195 pays dans le monde, 67 pays ont l'anglais comme langue officielle. De plus, dans 27 pays, l'anglais est parlé comme langue officielle secondaire.

Outre les principales variétés d'anglais, telles que l'anglais américain, l'anglais britannique, l'anglais canadien, l'anglais australien, l'anglais irlandais, l'anglais néo-zélandais et leurs sous-variétés, des pays comme l'Afrique du Sud, l'Inde, le Nigeria, les Philippines, la Jamaïque et Trinidad et Tobago compte également des millions de locuteurs natifs de continuum linguistique, allant des langues créoles basées sur l'anglais à l'anglais standard.

En 2012, l'Inde a affirmé être le deuxième pays anglophone du monde.

L'estimation la plus fiable est d'environ 10% de sa population, soit 125 millions d'habitants, juste derrière les États-Unis et devrait quadrupler au cours de la décennie suivante.

Vous l'avez compris, il est très important d'apprendre l'anglais pour pouvoir suivre l'évolution de notre monde.

Si vous voulez apprendre un excellent anglais et acquérir une compréhension profonde des nuances de la langue pourquoi ne pas suivre un Cours d'anglais privé, ou opter pour un Institut Linguistique spécialisé.

La langue de Shakespeare est probablement la langue la plus accessible au monde en raison de sa présence massive dans les films, la télévision et Internet.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



En direction de Strasbourg pour une semaine chargée, cette délégation européenne a eu la surprise d'apercevoir les oreilles de la célèbre souris de Disney au lieu du bâtiment vitré de l'Union européenne.

Des eurodéputés envoyés par erreur à Disneyland par un train de la SNCF en direction de Strasbourg

INSOLITE - Erreur d'aiguillage. C'est une drôle de journée vécue par une délégation de députés européens ce lundi 16 octobre alors qu'ils pensaient prendre la direction de Strasbourg pour une semaine chargée de session parlementaire. Le train de la SNCF censé les conduire jusqu'au Parlement européen a fait fausse route.

Le train en question, qui ne comportait pas que des députés européens, a pris le mauvais chemin, conduisant alors ses passagers en direction de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), gare d'arrivée privilégiée par les visiteurs de Disneyland Paris.

Sur X (anciennement Twitter), Emmanuel Foulon, l'un des porte-parole du Parlement européen s'est amusé à raconter ce périple original à bord d'un train de la SNCF. « Suite à une erreur d'aiguillage à Paris Charles de Gaule, la SNCF a envoyé à Disney le train qui devait amener les parlementaires européens de Bruxelles à Strasbourg », explique-t-il, carte à l'appui.

Une anecdote également partagée par Jordan Maris, assistant parlementaire, qui parle d'un train qui a « accidentellement raté le virage vers Strasbourg et se dirige maintenant vers Disneyland ». Membre du Parti vert européen, le député Daniel Freud a préféré ironiser sur la situation en glissant : « nous ne sommes PAS le Parlement de Mickey Mouse ».

« Une histoire un peu plus légère »

Auprès de L'Opinion, la SNCF a également confirmé cette « erreur d'aiguillage rarissime », en expliquant que « le train a été mal aiguillé à Roissy et n'a pas pris, comme il le devait, la ligne à grande vitesse vers l'est ».

Malgré cette mésaventure qui a conduit la délégation tout droit chez Mickey, les députés, commissaires et divers employés européens sont finalement repartis de Marne-la-Vallée sans visiter le parc d'attractions. De quoi questionner Emmanuel Foulon sur la prochaine destination de ce train capricieux : « Ah, on vient de redémarrer pour dieu sait où, si ça se trouve on part au Parc Astérix ou au Futuroscope », a-t-il commenté avec humour.

Emmanuel Foulon a également confirmé que la SNCF avait fait part aux voyageurs de cette erreur. « On nous a annoncé au micro " une malheureuse erreur d'aiguillage en gare de Charles de Gaulle " », raconte-t-il, estimant que cela « fait une histoire un peu plus légère dans une semaine où on travaille notamment sur la bande de Gaza ou la guerre en Ukraine ». Arrivé un peu avant midi aux abords de Disneyland, le train est finalement reparti pour Strasbourg avec 45 minutes de retard.

Ce porte-parole du Parlement visiblement blagueur a profité de cette escapade pour proposer de légèrement modifier la devise de l'institution européenne pour mieux coller à cette mésaventure du jour :

«" Quand la magie prend vie ", le slogan de Disney bientôt celui du Parlement européen ? ».

Un faux avocat arrêté au Kenya après avoir remporté 26 procès... sur 26

Un jeune homme a été interpellé au Kenya après avoir usurpé l'identité d'un véritable avocat. Sans diplôme de droit ni compétences, il a pourtant plaidé avec brio dans les tribunaux. Son cas ne serait pas isolé dans le pays, qui voit le nombre de personnes non qualifiées se faire passer pour des avocats augmenter.

Il a plaidé dans 26 affaires devant les tribunaux kenyans, pour autant de victoires. Un jeune homme a été arrêté par la police après avoir usurpé l'identité d'un véritable avocat à la cour, relate la BBC lundi 16 octobre 2023.

Connu sous le nom de Brian Mwenda, il ne serait titulaire d'aucun diplôme de droit et n'aurait pas les qualifications requises pour exercer.

Un « esprit brillant »

Et pourtant, le faux avocat a bien défendu ses clients, sans jamais faillir. D'après les autorités judiciaires kenyanes, il aurait utilisé le profil d'un dénommé Brian Mwenda Ntwiga. Ce dernier est, en revanche, bien inscrit à la Law Society of Kenya. La Central Organization of Trade Unions (organisation centrale des syndicats du pays) a tout de même salué « l'esprit brillant » du suspect qui a réussi à tromper la justice. Soutenu par de nombreux partisans, Brian Mwenda a remercié ses supporters à la sortie du commissariat. « Je voudrais exprimer ma gratitude aux personnes qui me soutiennent et prient pour moi. Avec le temps, je pourrai dissiper ce malentendu. Je pourrai également prouver mon innocence », a-t-il assuré. De plus en plus de cas

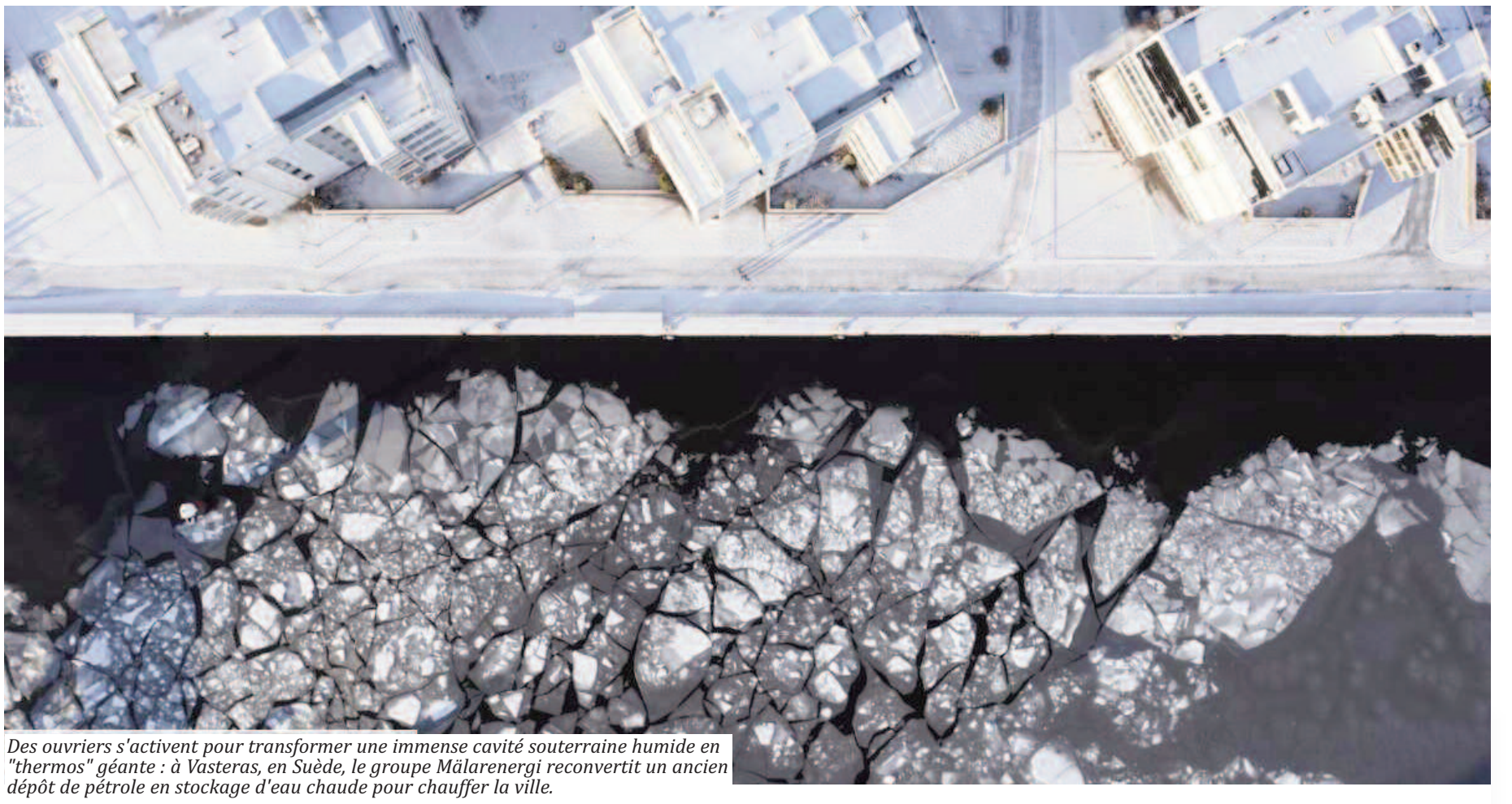
Le jeune homme est notamment défendu par un homme politique controversé au Kenya. Dans plusieurs vidéos publiées sur les réseaux sociaux, Mike Sonko, ancien gouverneur de Nairobi, s'affiche ainsi aux côtés du faux avocat, présenté comme un « citoyen respectueux des lois ».

Renson Mulele Ingonga, responsable des poursuites pénales à Nairobi (sorte de procureur), a indiqué que le cas de Brian Mwenda n'était pas isolé. Il décrit « une augmentation des



cas de personnes non qualifiées se faisant passer pour des avocats de la Haute Cour du Kenya ». Selon Nairobi News , une étudiante qui n'avait pas encore terminé son cursus de droit a été interpellée le 16 octobre. Elle se faisait passer pour une véritable avocate.

Comme une "thermos" géante : en Suède, un ancien dépôt de pétrole reconverti pour chauffer une ville



Des ouvriers s'activent pour transformer une immense cavité souterraine humide en "thermos" géante : à Vasteras, en Suède, le groupe Mälarenergi reconvertit un ancien dépôt de pétrole en stockage d'eau chaude pour chauffer la ville.

Qui aurait pu imaginer une telle reconversion… Les trois salles souterraines, creusées dans les années 1970, représentent un volume de 300 000 m3, qui servait de lieu de stockage pétrolier jusqu'à l'abandon du site en 1985.

"Nous sommes en train de le reconvertir en thermos géante pour y stocker de l'eau chaude", explique Rickard Svensson, le responsable de ce projet du groupe d'énergie et de chauffage Mälarenergi à Vasteras, à 100 km à l'ouest de Stockholm.

Stocker l'énergie

Le site "permettra de stocker de l'énergie, parfois en excès, (...) pour l'utiliser quand il y a un manque", ajoute-t-il. Ces dépôts souterrains sont situés à proximité de la centrale thermique et électrique, qui fournit de l'électricité et, en particulier, du chauffage aux 130 000 habitants de la ville.

Des centaines de mètres de tuyaux sont installés le long d'échangeurs de chaleur afin que le surplus de chaleur permette de chauffer l'eau stockée, qui sera ensuite utilisée lors de périodes de pénurie. Dans une autre salle sont installées des centaines de barres d'acier, qui vont constituer un mur servant de prise électrique. "Il s'agit de pouvoir stocker l'énergie, dont nous disposons parfois en excès, et de pouvoir l'utiliser en cas de pénurie. L'utiliser comme une grande batterie pour pouvoir réduire notre empreinte climatique", selon le responsable. Une fois les travaux achevés, le site sera inondé et fermé. Il n'avait jamais été complètement décontaminé au moment de sa fermeture. La centrale dispose déjà de réservoirs de stockage de chaleur en surface mais d'une capacité bien moindre. La nouvelle installation devrait pouvoir fournir 13 gigawatts heures (GWh), précise Mälarenergi.

Le plus grand site de ce type dans le monde

Lors des périodes de froid, ce nouveau stockage de chaleur va permettre au groupe de limiter le besoin de recourir aux réserves actuelles de la centrale, dont certaines fonctionnent avec des énergies fossiles. "Certains jours, nous pourrons même arrêter la production et recourir à cette cavité", prévoit le vice-président de l'entreprise, Magnus Eriksson.

La reconversion de stockages souterrains n'est pas un concept nouveau mais Mälarenergi estime avoir mis en place le plus grand site de ce type dans le monde. En 2021, le groupe finlandais Helen a finalisé un projet similaire sur l'île de Mustikkamaa, près d'Helsinki, d'une capacité de 11,5 GWh.

Vantaa Energy, autre groupe finlandais, prépare aussi la construction d'un site d'un million de mètres cubes, qui pourra fournir 90 GWh d'électricité à partir d'eau chaude, selon l'entreprise.

Un défi qui se pose pour l'énergie éolienne

Le stockage d'énergie est un défi de long date pour les producteurs d'énergie, qui cherchent à limiter la perte d'énergie produite. "Pour l'électricité et le chauffage, le stockage d'énergie est crucial afin d'adapter les pics de production et de demande", souligne auprès de l'AFP Filip Johnsson, professeur spécialisé dans les questions énergétiques à la Chalmers University of Technology de Göteborg.

Un tel défi se pose par exemple pour l'énergie éolienne, avec plusieurs solutions qui doivent cependant encore progresser : le stockage dans des batteries de l'électricité produite ou la conversion en hydrogène par électrolyse de l'eau, note-t-il.

Énergie : des nanotechnologies pourraient faire des batteries lithium-soufre les reines des renouvelables



DES SCIENTIFIQUES ont récemment annoncé avoir mis au point un procédé permettant de pallier les nombreux problèmes rencontrés sur les batteries lithium-soufre. Une avancée qui pourrait s'avérer majeure dans le cadre de la transition énergétique.

Peu onéreuses et théoriquement plus performantes que leurs cousines du lithium-ion, les batteries lithium-soufre (LSB) suscitent beaucoup d'intérêt. On le comprend.

La course aux énergies renouvelables s'accélère. Les entreprises, incitées par les gouvernements, tentent de s'armer pour prendre le pli de cette révolution qui doit faire advenir une économie décarbonée.

Le grand potentiel des batteries lithium-soufre

Résolument bon marché, nécessitant des matériaux présents en grande quantité et écologiquement plus viables, les batteries lithium-soufre offrent un potentiel certain. Mais se posent encore des questions sur leur efficacité et leur durabilité : jusqu'à présent, les essais concluants n'ont pas dépassé les murs des laboratoires, et la commercialisation n'a pu être faite à grande échelle.

C'est dire à quel point toute découverte susceptible de dépasser ces limitations déclenche de l'effervescence dans le secteur. Récemment, des chercheurs de l'université des sciences de Tokyo (Japon) ont ainsi révélé une nouvelle technique susceptible de chasser les problèmes du lithium-soufre.

L'étude, publiée le 25 août 2023 dans la revue Small et relayée Interesting Engineering, révèle les apports considérables des nanoclusters métalliques. Ces petits atomes d'une taille allant de 1 à 3 nanomètres, soit la taille d'une puce miniaturisée, permettent de conjurer les courts cycles de charge et de décharge du lithium-soufre.

Ces microstructures forment un matériau suffisamment robuste pour réparer le problème de la décroissance de soufre. Imaginez donc un bouchon qui vient verrouiller un trou.

Ces dernières années, de nombreux rapports pointaient les pertes de soufre de la cathode lors de la décharge de l'appareil électronique. Dans la récente étude, les chercheurs se veulent donc optimistes.

"Les LSB dotés de nanoclusters métalliques pourraient trouver des applications dans les véhicules électriques, les portables, le stockage d'énergies renouvelables et d'autres industries, s'est réjoui le chercheur Yuichi Negishi dans le rapport. De plus, cette étude devrait ouvrir la voie à des batteries lithium-soufre dotées de nouvelles fonctionnalités", a-t-il conclu.

Bronchite asthmatiforme : cause, durée, traitement

Également connue sous le terme de "bronchite asthmatique ou asthmatiforme", la bronchite infectieuse est souvent confondue avec une crise d'asthme. Se manifestant en général à l'automne ou en hiver, il s'agit pourtant d'une maladie qui nécessite parfois un traitement spécifique, afin d'éviter d'éventuelles complications.



Définition : c'est quoi une bronchite asthmatiforme ?

"Le terme de bronchite asthmatiforme ne veut rien dire en soi, explique d'emblée le Dr Khuder Alagha, pneumologue. Soit le patient a une bronchite infectieuse, d'origine virale ou bactérienne, avec une respiration sifflante et une gêne respiratoire très marquée, soit il a de l'asthme". Le diagnostic d'asthme chez l'adulte se base sur l'histoire de la maladie et l'exploration fonctionnelle respiratoire (EFR) réalisée chez le pneumologue. "Chez l'enfant, l'EFR est difficile à réaliser donc le diagnostic est plutôt clinique avec 3 bronchites sifflantes consécutives. Donc il ne faut pas méconnaitre un diagnostic d'asthme en cas de bronchite sifflante".

Quels sont les symptômes d'une bronchite asthmatiforme ?

Les symptômes habituels de l'asthme sont une toux avec sifflement, surtout la nuit (vers 4h du matin), un essoufflement à l'effort et la présence d'hypersécrétions. "La bronchite infectieuse réunit ces trois symptômes, avec en plus de la fièvre, signe d'une infection virale ou bactérienne, poursuit le médecin. Si à l'auscultation, le médecin entend des petits crépitements dans les poumons ou les bronches, une radio ou un scanner pourra être demandé pour confirmer ou non une pneumonie".

Asthme : les symptômes et les traitements à connaître

L'asthme est une maladie inflammatoire des bronches qui touche plus de 4 millions de Français. C'est la première maladie chronique de l'enfant. Définition, causes, prévention des crises, traitements... Le point avec le Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue.

Quelle est la cause d'une bronchite asthmatiforme ?

Les bronchites infectieuses sont liées à des microbes (virus ou bactérie). "Dans de rares cas, chez des personnes immunodéprimées, des champignons peuvent être impliqués, précise le spécialiste. Elles peuvent être causées par des maladies du système immunitaire également". L'asthme n'a pas de cause unique : des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux interviennent dans la genèse de cette maladie. "Les crises d'asthme peuvent être liées à des allergènes, des infections respiratoires, des irritants respiratoires (fumée de tabac, pollution de l'air, irritants présents dans le lieu de travail) et parfois, c'est la nature de la maladie asthmatique qu'on l'appelle asthme sévère qui nécessite une prise en charge bien spécialisée".

Est-ce contagieux ?

"Les bronchites infectieuses liées à des virus (grippe, Covid...) sont contagieuses".

Combien de temps dure une bronchite asthmatiforme ?

Selon le microbe en cause, la bronchite infectieuse peut durer de 5 à 15 jours en général. "L'asthme en revanche est une maladie chronique qui dure à vie. Les traitements permettent de diminuer les récidives de crises et contrôler l'asthme jusqu'à une rémission mais pas de guérison", précise le médecin.

Bronchite : aiguë, chronique, durée, symptômes, la soigner

Une bronchite est une inflammation des bronches. Elle est souvent due à un virus. Quelle est la durée des symptômes ? Est-ce contagieux ? Quel est le traitement pour la soigner ? Quels médicaments prendre ? Antibiotiques ou pas ? Tout savoir sur la bronchite aiguë et chronique.

Qui consulter en cas de bronchite asthmatiforme ?

"En premier lieu, que ce soit pour une bronchite infectieuse ou pour de l'asthme il faut consulter son médecin généraliste, confirme notre interlocuteur. En cas de bronchites sifflantes à répétition (plus de 2), il faudra alors voir un pneumologue".

Quel est le traitement d'une bronchite asthmatiforme ?

Le traitement dépend encore une fois de la cause.

"En cas de bronchite virale, chez un adulte en bonne santé, aucun traitement n'est nécessaire, observe le pneumologue. La bronchite guérit en temps normal en 10 jours. Pour une bronchite bactérienne, le médecin prescrit généralement des antibiotiques, classiquement à base d'amoxicilline". On peut également faire baisser la fièvre avec du paracétamol.

Concernant l'asthme, il est tout d'abord important d'avoir un bon diagnostic chez un spécialiste avec un interrogatoire précis du patient (fréquence des crises, circonstances de survenue, antécédents familiaux...) et un examen d'exploration fonctionnelle respiratoire. Le traitement, lui, repose sur les recommandations de GINA (Global Initiative for Asthma) qui vise à contrôler la maladie. "A savoir un traitement par voie inhalée, comportant un traitement par bronchodilatateur et corticostéroïde de faible dose est utilisé pour soulager les symptômes et, si nécessaire, un traitement de fond quotidien qui permet d'éviter les crises et de maintenir une fonction respiratoire la plus optimale possible.

En cas d'asthme mal contrôlé malgré une prise en charge optimale et une bonne observance, le patient peut bénéficier de biothérapies à base d'anticorps monoclonaux ciblant des molécules impliquées dans la réponse inflammatoire".

La recherche clinique a toujours beaucoup de place dans la prise en charge de l'asthme sévère rebelle. "On ne conseille pas de traitements à base d'huiles essentielles, car les poumons ne savent pas éliminer les lipides. En revanche, il est nécessaire de garder une activité physique régulière et un arrêt du tabac chez les fumeurs".

Quelles sont les complications possibles d'une bronchite asthmatiforme ?

"Pour une bronchite infectieuse, le risque de complication est la pneumonie et la détresse respiratoire, qui nécessitera une antibiothérapie avec ou sans corticothérapie et pour les personnes les plus fragiles une hospitalisation".

Du coté de l'asthme, en l'absence de traitement, le patient peut évoluer vers un asthme aigu grave. "Il se caractérise notamment par une obstruction très sévère des bronches. L'air ne passe plus. Cela entraîne un effort intense, pour respirer". Malheureusement on déplore toujours 1000 décès par an en France par un asthme aigue grave, d'où l'importance d'une prise en charge spécialisée.

Pourquoi le froid donne-t-il mal à la tête ?



VOUS MANGEZ une glace ou buvez un soda froid et vous ressentez une douleur soudaine au crâne ? Connue sous le nom de "la céphalée de la crème glacée", cette douleur est certes courte mais très aigüe.

C'est quoi le "gel du cerveau" ?

Le "gel du cerveau" ou "la céphalée de la crème glacée" intervient lorsque la tête est exposée au froid. C'est le cas par exemple durant une séance de cryothérapie ou lorsque l'on ingère une boisson froide ou une glace trop rapidement. Le contact du froid sur le palais fait ressentir à la personne une douleur voire des lancements au niveau du crâne ou encore des tempes.

Quelles causes médicales Possibles ?

Le Dr Daniel Caroff explique ce mal de tête par le refroidissement suivi du réchauffement très rapide des vaisseaux appelés les capillaires sanguins. Ceux-ci sont placés au niveau des sinus. "Le froid entraîne alors une vasoconstriction (la diminution du diamètre des vaisseaux sanguins) puis, quelques secondes plus tard, une vasodilatation (l'augmentation du calibre des vaisseaux)",cependant que certaines personnes ont une sensibilité plus développée au froid due à la surexpression de la protéine TRPM-8, synthétisée à partir du gène TRPM-8. Celle-ci est située au niveau des neurones sensoriels qui font office de récepteur, et est directement impliquée dans les sensations de froid.









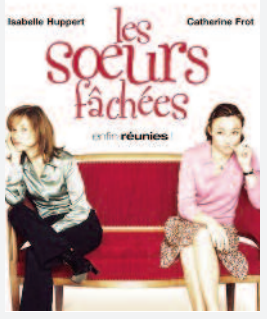


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série policière, France 2024 — TF1
Mercato

21h00 Magazine d'information ,2023 — France 2
Envoyé spécial

20h55 Jeu France 2024 — M6
Pékin express

20h55 Série policière, 2024 — CANAL+
Trigger Point

20h55 Film d'action — W9
Etats-Unis 2023
Bad Boys II

21h00 Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2019
I See You

21h05 Magazine de société — 6ter
France 2024
Les reines de la route

20h50 Cinéma Drame, France 2023 — CINE+ PREMIER
Les miens

21h00 Les Chevaliers du fiel : M. et mme Lambert aux Jeux olympiques — C8

20h50 Drame France -2023 — CINÉMA
Le Procès Goldman

21h00 Comédie dramatique — CINE+ FAMIZ
France 2004
Les soeurs fâchées

21h20 Film de science-fiction - 2014 — TMC
Vivre, mourir, recommencer :
Edge of Tomorrow

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France, 2019
Saison 1 Épisode 3/4

Les sauvages

Fouad s'est laissé convaincre par Marion de retourner à Saint-Etienne pour enquêter sur l'implication éventuelle de Nazir dans l'attentat. Jasmine apprend que le Conseil constitutionnel envisage de lancer une procédure d'empêchement contre son père.

22h53

Série dramatique France,2022
Saison 5 Épisode 1/2

Paris Police 1905

En 1905, sous l'ordre du préfet Lépine, la police des moeurs tente de mettre fin à la prostitution dans les rues de Paris. Pendant ce temps, l'inspecteur Antoine Jouin enquête sur le cadavre d'un homme retrouvé dans le Bois de Boulogne. Le policier s'appuie sur le rapport du criminologue Alphonse Bertillon qui a effectué les constations sur la scène de crime. Marguerite Steinheil livre de précieuses informations mondaines aux autorités.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:45	12:34	16:06	18:48	20:13
CONSTANTINE	04:50	12:38	16:10	18:53	20:17
ALGER	05:05	12:53	16:25	19:07	20:31
OUARGLA	05:02	12:44	16:15	18:56	20:16
CHLEF	05:11	13:00	16:32	19:14	20:38
MOSTAGANEM	05:17	13:04	16:36	19:18	20:42
ORAN	05:20	13:07	16:39	19:21	20:45

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7854 — JEUDI 28 MARS 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	12°
Oran	23°	13°
Constantine	24°	7°
Ouargla	27°	13°

RÉSOLUTION SUR UN CESSEZ-LE-FEU À GAZA

Le Conseil de sécurité examine la mise en œuvre

Après le vote de la résolution historique exigeant un cessez-le-feu immédiat, durable et inconditionnel à Gaza, l'Algérie et les neuf membres élus au Conseil de sécurité ont commencé hier à examiner les mécanismes permettant à l'ONU de suivre la mise en œuvre de cette résolution.



Les tractations ont commencé.

Des réunions ont été organisées à cet effet et des consultations seront lancées prochainement afin de proposer des formules de ce suivi. Il s'agit de veiller à ce que l'occupant israélien respecte les obligations et les engagements qui lui incombent et se conforme aux mesures et décisions prises par la communauté internationale. Selon les milieux diplomatiques, les premiers points à examiner lors de ces réunions seraient de faire cesser immédiatement l'agression sioniste, les bombardements systématiques sur les infrastructures existantes et les voies de communication, afin de garantir l'acheminement inconditionnel et sans restriction des aides humanitaires destinées aux populations civiles palestiniennes.

D'ailleurs, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a affirmé avant-hier que «la résolution 2728 doit être pleinement mise en œuvre. La Charte des Nations unies est claire, les résolutions du Conseil de sécurité sont contraignantes. Elles ne sont pas partiellement contraignantes».

Dans une allocution prononcée lors de la réunion mensuelle du Conseil de sécurité sur la Palestine, M. Bendjama a soutenu que «la paix et la sécurité internationales sont des questions très graves qui ne doivent pas être abordées à la légère». «Dans le cas contraire, c'est l'existence même de cet organisme qui est remise en question», a-t-il averti, réaffirmant, à l'occasion, le soutien constant de l'Algérie au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, face aux campagnes de diffamation dont il est la cible.

Selon le représentant permanent de l'Algérie, «la dernière agression contre Gaza marque un nouveau chapitre dans une longue histoire de violations flagrantes et systématiques des droits du peuple palestinien», ajoutant que «l'attaque cruelle à Gaza a déclenché une tuerie qui cible quiconque ose sortir des limites de l'oppression». Il en veut pour preuve «le bilan stupéfiant, avec plus de 32 000 morts, principalement des femmes et des enfants, en plus de 74 000 blessés dont 12 000 handicapés».

Alertant, une nouvelle fois, sur la dégradation de la situation humanitaire à Gaza, M. Bendjama a condamné «la décision de la puissance occupante de ne pas autoriser les convois de l'UNRWA à entrer dans le nord de Gaza», qualifiant, à ce propos, l'agence onusienne d'»épine dorsale de l'action humanitaire à Gaza et d'irremplaçable», dénonçant «une guerre de famine».

Par ailleurs, M. Bendjama a appelé le Conseil de sécurité à «explorer de toute urgence les moyens d'assurer la pleine mise en œuvre de la résolution 2334 avant que toute perspective d'un Etat palestinien ne soit ruinée par l'emprise inébranlable des colons et des colonies». «Malgré le consensus international sur leur illégalité, ces colonies continuent de proliférer chaque mois, tandis que le Conseil de sécurité peine à faire appliquer la résolution 2334, votée il y a 8 ans», a-t-il déploré.

Il a conclu en réitérant le «soutien et l'engagement permanents» de l'Algérie à «collaborer avec toutes les parties prenantes pour préserver les droits du peuple palestinien et lui permettre d'exercer son droit légitime à l'autodétermination, et d'établir un Etat palestinien indépendant avec Al-Qods pour capitale».

Hachemi B.

BLIDA

Dahlab visite plusieurs entreprises

LA MINISTRE de l'Environnement et des Energies Renouvelables Fazia Dahlab, et le wali de Blida Ibrahim Ouchane, ont effectué une visite de travail et d'inspection des projets du secteur de l'environnement dans la wilaya, accompagnés d'une forte délégation, composée du P/APW, du directeur de l'environnement, du directeur de l'industrie de la wilaya de Blida. La délégation s'est dirigée directement pour inspecter la décharge publique, un des points noir qui irrigue et alimente le bassin de l'Oued El Harrach. Une proposition de fermeture et de réhabilitation a été faite à la ministre dans le cadre de la dépollution du cours d'eau de l'oued '' El-Harrach''. La délégation s'est ensuite rendue à l'entreprise Sud Etanche, spécialisée dans la conception et la fabrication de matériaux de plomberie contenant du bitume pour les plafonds et toitures. L'entreprise a réalisé une station de filtration de déchets industriels liquides dans le cadre de la dépollution de l'oued El-Harrach pour lequel une présentation a été faite sur le projet de dépollution et de réhabilitation. Dans la commune de Guerrouaou, la ministre a visité l'entreprise Amar Est Ouest pour la récupération et la conversion des déchets d'aluminium (Canettes) en produits industriels. Lors d'un point de presse, la ministre a révélé que ses services cherchent à reconsidérer la loi sur la gestion intégrée des déchets qui sera prochainement présentée au gouvernement. Elle a souligné également la volonté des pouvoirs publics de dépolluer toutes les unités de production dans une opération prochainement réalisable. Elle a aussi annoncé que 360 millions de DA seront alloués pour le projet de la dépollution du bassin de l'Oued El Harrach du côté de Bougara. Dans le même sillage, 11 entreprises industrielles dans le domaine du recyclage se sont vu octroyer des attestations d'exploitations, après la levée des obstacles et restrictions.

T. Bouhamidi

DOYEN DE LA PRESSE PRIVÉE

Le Jeune Indépendant souffle sa 34e bougie

«LE COMBLE pour un journaliste, c'est d'être à l'article de sa mort», disait l'écrivain français Jules Renard. «Le journal est un ogre qui tue ceux grâce auxquels il vit», disait un autre homme de lettres de l'Hexagone, Robert Desnos, poète de son état. Ces deux citations métaphoriques évoquent la fin d'un journaliste et implicitement la vie du journal auquel il est rattaché. Elles évoquent ce jeudi 28 mars 2024 pour l'auteur de ces lignes, la vie du journal dont il préside depuis quelques années aux destinées éditoriales.

La vie du quotidien *Le Jeune Indépendant*, qui fête ce jeudi sa 34e bougie, est celle de la vaillante résistance à la mort commerciale chaque fois annoncée, depuis fort longtemps déjà. Un décès sans cesse différé par un journal qui défie les vicissitudes du temps, surmonte inlassablement les aléas du métier et les incertitudes économiques. Pour mieux résister dans un univers journalistique marqué par la pléthore des titres et une offre publicitaire publique et privée qui s'étiole au gré de la crise économique qui perdure.

Le Jeune Indépendant est le premier titre à paraître de la presse dite indépendante. Il a été lancé fin mars 1990, à quelques jours de la promulgation de la loi sur l'Information du gouvernement de Mouloud Hamrouche qui a permis la création de titres de presse privée.

Depuis cette date, journal aux modestes moyens financiers et techniques, notre journal a acquis, le temps d'une génération, une certaine culture de la résistance. Un journal qui aura alors appris les vertus certaines de la résilience pour mieux survivre.

Journal républicain qui n'aura jamais manqué à ses responsabilités envers ses salariés, toutes catégories confondues.

Tout en s'acquittant, avec une rare régularité, de ses obligations citoyennes à l'égard des Impôts et des organismes sociaux. Un journal qui s'est fait par ailleurs un point d'honneur de ne pas avoir d'ardoises impayées vis-à-vis des rotatives étatiques. D'autre part, à l'instar de nombreux confrères, *Le Jeune Indépendant* n'a pas su anticiper l'évolution numérique fulgurante de la profession. Perdant beaucoup de temps à s'y adapter en accordant son offre éditoriale et en adoptant le modèle économique adéquat.

Préférant comme tant d'autres confrères s'accrocher vaille que vaille à la formule imprimée qui coute trop cher et qui est mal distribuée de surcroit. Par conséquent, notre journal a perdu du temps et donc de l'argent qui lui aurait permis de réorienter son offre vers le tout-numérique. Aujourd'hui, Le Jeune Indépendant, s'organise pour abandonner progressivement le format papier pour ne garder que son nouveau site numérique en constante adaptation et en permanente amélioration. Avec beaucoup de cœur, de conviction patriotique qui l'oblige à être aussi un journal de service public, avec le courage de persévérer et la force d'espérer en des lendemains éditoriaux qui chantent. Avec l'abnégation et la patience de son équipe de production, et la fidélité du cercle de son lectorat que Le Jeune Indépendant s'emploie méthodiquement à élargir continuellement.

Ceci, dans l'attente que les pouvoirs publics promulguent une nouvelle loi sur l'Information en accord avec les mutations numériques de notre métier. Une loi de remise en ordre de la profession et de sa libération des contraintes de tout ordre. Une loi appuyée par une loi sur la publicité, la première depuis l'Indépendance de l'Algérie, qui édictera des règles simples et claires, basées sur les seules lois du marché, et notamment sur la loi de l'offre et de la demande. Force sera alors à la loi, à la qualité des offres éditoriales et au jugement implacable du tribunal des lecteurs.

Au *Jeune Indépendant*, on en a conscience et on a la foi et la volonté de mieux faire. C'est-à-dire d'informer mieux et d'éclairer juste.

Kamel Mansari